

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) - 1er degré

Infos pratiques

- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Non

Présentation

Parcours proposés

- > [Professeur des écoles](#)

Présentation

Le master MEEF premier degré est un master à vocation professionnelle qui a pour objectif la formation des étudiant.es au métier de professeur des écoles.

Le parcours se fixe comme objectif l'acquisition de compétences professionnelles en conformité avec le référentiel de compétences des enseignants. Il se décline selon des objectifs disciplinaires, didactiques et pédagogiques. La formation associe la formation professionnelle, une formation à/par la recherche et la préparation aux épreuves du concours de recrutement de professeurs des écoles. Elle alterne des séquences d'enseignement et des séquences de formation professionnelle sous la forme de stages en écoles primaires.

La formation apporte la connaissance sur les disciplines enseignées à l'école maternelle et l'école élémentaire en relation avec les programmes scolaires, les compétences nécessaires à leur mise en œuvre et les perspectives sur l'enseignement du second degré en liaison avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Le volume horaire consacré à chaque discipline en M1 comme en M2 est proportionnel à la place et au poids de ces disciplines tant au concours que dans les programmes de l'école primaire.

Le livret pédagogique qui vous est présenté comprend l'offre de formation de la 1^{ère} année de Master ainsi que l'offre de formation de la 2^{nde} année.

L'offre de formation du Master Meef 1er degré est disponible sur le site du SUFOM à l'adresse suivante : <https://sufom.parisnanterre.fr/master-pe/>

Épreuves du CRPE

- Admissibilité : épreuves écrites de français et de mathématiques, épreuve écrite d'application, domaines des arts, de l'histoire, géographie, enseignement moral et civique et sciences et technologie.

- Admission : épreuve de leçon en français et en mathématiques, épreuve d'entretien
- En option : épreuve de langue vivante étrangère
- <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/enseigner-de-la-maternelle-a-l-elementaire-le-crpe-1377>

Organisation et Déroulement des stages

Tout stage effectué pendant votre cursus à l'université nécessite une convention de stage. Celle-ci est passée avec l'Académie de Versailles et sera ensuite délivrée par le SUFOM.

Pour valider le Master, les étudiants doivent effectuer différents Stages d'Observation et de Pratique Accompagnée (SOPA) en 1ère année de Master. En 2ème année de Master, ils doivent effectuer soit un SOPA soit un Stage en Responsabilité (SR).

- Profil 1 AED : Etudiants en AED : calendrier spécifique avec stage en responsabilité une journée par semaine + stages massés.
- Profil 2 SR : Stage en responsabilité sur l'année de M2 pour les étudiants ayant déposé une candidature. Calendrier spécifique au SR.
- Profil 3 SOPA : Poursuite des stages de pratique accompagnée du M1 au M2, pour celles et ceux qui n'ont pas candidaté à un stage en responsabilité.

Des professionnels de terrain (enseignants ayant en charge une classe) et des formateurs universitaires assurent votre professionnalisation progressive.

Le calendrier est disponible sur l'espace "cours en ligne" de la promotion.

Des professionnels de terrain (enseignants ayant en charge une classe) et des formateurs universitaires assurent votre professionnalisation progressive.

Le calendrier est disponible sur l'espace « cours en ligne » de la promotion.

Les lieux de stage sont transmis par les différents départements de l'Académie au service du SUFOM, qui attribue les berceaux aux étudiant.e.s. Les étudiant.e.s en SOPA sont affecté.e.s sur des berceaux de cycles différents sur les deux périodes de stages massés M1 et M2.

Les étudiant.e.s bénéficient de visites pendant leurs stages par un tuteur ou une tutrice universitaire.

Composante SUFOM

Direction de la composante : Natacha ESPINOSA

Directrice adjointe : Eva TOUBOUL

Co-directeurs du Master Meef PE : Ismaïl FERHAT et Isabelle Ranc

Responsable administrative : Gaëlle BRZOZOWSKI

Adjointe à la responsable administrative – Responsable de la scolarité : Ida ZAINA

Master 1 MEEF 1° Degré : professorat des écoles

Alexandra ROSCOËT : tél : 01 40 97 70 36

Master 2 MEEF 1er Degré : professorat des écoles

Ida ZAINA tél : 01 40 97 71 78

-

Site Internet : <https://sufom.parisnanterre.fr>

Réseaux sociaux : Facebook : Master MEEF PE SUFOM Nanterre

@SUFOM2

Les supports de cours sont disponibles sur la plateforme pédagogique de l'Université :

<https://coursenligne.parisnanterre.fr/>

UE1 Maitriser les savoirs à et pour enseigner : connaître le contexte institutionnel et professionnel. Connaître les fondements éthiques du métier. Culture commune (CC)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

> ECTS : 4.0

Liste des enseignements

- EC 111 Cadre de référence et fondements éthiques du métier. Connaissance du système éducatif
- EC 112 École inclusive (EI 1) : Concepts fondamentaux
- EC 113 Communication au sein de la communauté éducative. Savoir s'exprimer en public, travailler l'oral (dont "Corps et voix")
- EC 114 Numérique : usages et déontologie

EC 111 Cadre de référence et fondements éthiques du métier. Connaissance du système éducatif

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 15.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PECRF

Présentation

L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

Maîtriser les savoirs à et pour enseigner : connaître le contexte institutionnel et professionnel.

Connaître les fondements éthiques du métier. Culture commune

Cadre de référence et fondements éthiques du métier. Connaissance du système éducatif / École inclusive (EI 1) : Les concepts fondamentaux

Objectifs

L'objectif de cette unité d'enseignement est de permettre au futur enseignant de devenir un acteur responsable du système éducatif.

Pour ce faire, il s'agit de construire une culture et une posture professionnelles sous-tendues par deux grands champs de connaissances et de réflexions : la connaissance du système éducatif et la connaissance de l'enfant

Ces deux grands champs sont abordés au travers de problématiques traitées à partir des domaines de la philosophie, de la sociologie et plus largement des sciences de l'éducation. Il s'agit ainsi pour l'étudiant de :

- Définir et comprendre les valeurs de l'école notamment la laïcité et la promotion de l'égalité de tous ainsi que l'accès à la citoyenneté.
- Connaître les textes institutionnels régissant la vie de l'école et du collège.
- Connaître les politiques d'inclusion et prendre en considération les élèves à besoins éducatifs particuliers.
- Déterminer les modalités de la personnalisation et de différenciation des parcours, sur les liaisons entre les cycles, entre les degrés, sur l'accompagnement des élèves dans leur parcours de formation.
- Connaître les différentes dimensions de la vie scolaire et du climat scolaire.
- Intégrer la notion d'accessibilité des apprentissages à la démarche initiale de l'enseignant (EC112).

- Comprendre les concepts fondamentaux de l'éducation inclusive en identifiant la distinction entre la logique d'accessibilité et celle de la compensation (EC112)

Évaluation

1^{ère} session

Réalisation d'un ensemble de travaux écrits et/ou oraux (type portfolio, dossier thématique...etc.)

2^{nde} session

Devoir sur table : QCM et/ou questions de cours.

Compétences visées

CC1. Faire partager les valeurs de la République

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.

EC 112 École inclusive (EI 1) : Concepts fondamentaux

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 0.0
- > Nombre d'heures : 2.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PEEIF

Présentation

L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale.

Maîtriser les savoirs à et pour enseigner : connaître le contexte institutionnel et professionnel.

Connaître les fondements éthiques du métier. Culture commune

Cadre de référence et fondements éthiques du métier. Connaissance du système éducatif / École inclusive (EI 1) : Concepts fondamentaux.

Objectifs

- Former d'emblée les étudiants aux pratiques professionnelles en présentant les concepts qui rendent opérant les enjeux de l'école inclusive, le premier d'entre eux étant l'accessibilité des enseignements (P1, P3) et qui permettent d'appréhender les missions de l'enseignant (CC4 Prendre en compte la diversité des élèves)
- Souligner l'interdépendance des cours magistraux introductifs avec les contenus des autres cours dispensés dans le cadre de l'UE1 (EC 111, EC 113, EC 211 EC 313, EC411) ainsi que dans les UE 2, 3 et 4 en explicitant l'approche systémique des contenus et le tissage des notions enseignées.
- Illustrer les notions par des exemples de métier, correspondants aux vécus des étudiants.
- Intégrer la notion d'accessibilité des apprentissages à la démarche initiale de l'enseignant.
- Comprendre les concepts fondamentaux de l'éducation inclusive en identifiant la distinction entre la logique d'accessibilité et celle de la compensation.

Évaluation

1^{ère} session : Éléments à prendre en compte dans une évaluation transversale.

Compétences visées

CC1. Faire partager les valeurs de la République

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.

EC 113 Communication au sein de la communauté éducative. Savoir s'exprimer en public, travailler l'oral (dont "Corps et voix")

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PECCE

Présentation

L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale.

Maîtriser les savoirs à et pour enseigner : connaître le contexte institutionnel et professionnel.

Connaître les fondements éthiques du métier. Culture commune.

Communication au sein de la communauté éducative. Savoir s'exprimer en public, travailler l'oral (dont Corps et voix).

Objectifs

- Permettre au futur enseignant de devenir un acteur responsable au sein de la communauté éducative, par la construction d'une culture et une posture professionnelles.
- Apprendre et travailler les différents enjeux communicationnels (dont les dimensions corporelles et vocales) du métier d'enseignant au sein de la communauté éducative pour construire un positionnement professionnel efficace. Permettre à l'étudiant d'apprécier les différentes formes de langage et de les utiliser dans sa pratique professionnelle.
- Prendre conscience de son implication lors des situations de communication professionnelles.
- Apprendre à maîtriser sa communication dans les différentes situations professionnelles de l'enseignant.
- Permettre à l'étudiant d'utiliser son corps et sa voix comme outils de travail, à la fois en tant que stratégie de transmission et en tant qu'outil d'animation.
- Prendre conscience des enseignements liés à la communication, à mettre en œuvre auprès des élèves.

Évaluation

Compétences visées

CC1. Faire partager les valeurs de la République

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.

EC 114 Numérique : usages et déontologie

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PENUM

Présentation

L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale.

Maîtriser les savoirs à et pour enseigner : connaître le contexte institutionnel et professionnel.

Connaître les fondements éthiques du métier. Culture commune.

Numérique : usages et déontologie

Objectifs

- *former les étudiants aux usages éthiques et responsables du numérique par l'enseignant et par les élèves ;*
- *développer les compétences numériques initiales et usuelles transversales des étudiants et les réinvestir dans le cadre de l'environnement professionnel du professeur des écoles.*
- *La place du numérique dans la société : les pratiques numériques des jeunes et les compétences numériques du cadre de référence de compétences numériques (CRCN) ;*
- *Les aspects juridiques et éthiques du numérique traités à partir de thématiques suivantes : vie privée et données personnelles (RGPD), droit à l'image, droit d'auteur, droit d'accès, durée de validité, responsabilité et communication ;*
- *Le numérique en milieu scolaire : l'approche socio-historique de l'utilisation du numérique à l'école, le numérique au service de l'enseignement à l'école primaire et les compétences numériques de l'enseignant.*

Évaluation

1^{ère} session : Contrôle continu

2^{nde} session : Épreuve terminale en temps limité

Compétences visées

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

CC1. Faire partager les valeurs de la République.

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

UE2 Maîtriser les savoirs à et pour enseigner le français et les mathématiques à l'école primaire : savoirs disciplinaires et savoirs didactiques

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

> ECTS : 10.0

Liste des enseignements

- EC 121 Français: Apprentissage de la lecture, lecture-compréhension, écriture, oral et étude de la langue. Apports didactiques et pédagogie du français à l'école
- EC 122 Mathématiques: Apports didactiques et pédagogie des mathématiques à l'école
- EC 123 Lire, dire, écrire dans toutes les disciplines. D'un langage à l'autre. Mesurer, calculer, raisonner dans toutes les disciplines

EC 121 Français: Apprentissage de la lecture, lecture-compréhension, écriture, oral et étude de la langue. Apports didactiques et pédagogie du français à l'école

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Nombre d'heures : 39.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PEFRS

Présentation

L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages.

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

Maîtriser les savoirs à et pour enseigner le français et les mathématiques à l'école primaire : savoirs disciplinaires et savoirs didactique.

Apprentissage de la lecture, lecture-compréhension, écriture, oral et étude de la langue. Apports didactiques et pédagogie du français à l'école.

Objectifs

Se construire une culture littéraire et linguistique pour enseigner.

Renforcer les pratiques personnelles de lecture, d'écriture, d'oral et d'étude de la langue avec une dimension réflexive pour développer des pratiques professionnelles.

Acquérir des savoirs de base en didactique du français pour analyser et concevoir des séances/séquences : connaissance des programmes et enjeux de l'enseignement de la langue française, progressivité des apprentissages (de l'oral, de la lecture, de l'écriture, des apprentissages métalinguistiques).

Évaluation

1ère Session : Contrôle continu (contrôle des connaissances et/ou analyse de supports didactiques)

2ème Session : Épreuve écrite en temps limité

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

EC 122 Mathématiques: Apports didactiques et pédagogie des mathématiques à l'école

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Nombre d'heures : 39.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PEMAT

Présentation

L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages.

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

Maîtriser les savoirs à et pour enseigner le français et les mathématiques à l'école primaire : savoirs disciplinaires et savoirs didactique.

Mathématiques, Apports didactiques et pédagogie des mathématiques à l'école.

Objectifs

réactiver, approfondir et organiser les connaissances nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école maternelle et élémentaire,

permettre aux étudiants d'entreprendre une réflexion sur des situations d'enseignement et leur conception, en leur permettant de faire des liens entre les notions et d'aborder des questions liées à leur mise en œuvre.

L'étude des différentes notions mathématiques permettra de travailler un certain nombre de savoirs professionnels liés à ces notions : prise en compte de la diversité des élèves, conceptions, erreurs, obstacles, procédures, situations d'enseignement, situations de référence, analyse *a priori*, évaluation, réflexion quant à l'accessibilité...

L'articulation avec les stages permettra l'analyse des ressources dont dispose l'enseignant dans la classe et des supports qu'il choisit pour ses élèves afin d'approfondir certains des contenus abordés, elle permettra aussi d'instancier l'étude des conceptions des élèves en appui sur leurs productions effectives (procédures, erreurs...).

Évaluation

1ère Session : Contrôle continu

Compétences visées

- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

EC 123 Lire, dire, écrire dans toutes les disciplines. D'un langage à l'autre. Mesurer, calculer, raisonner dans toutes les disciplines

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PELEC

Présentation

L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages.

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

Maîtriser les savoirs à et pour enseigner le français et les mathématiques à l'école primaire : savoirs disciplinaires et savoirs didactiques.

Lire, dire, écrire dans toutes les disciplines. D'un langage à l'autre. Mesurer, calculer, raisonner dans toutes les disciplines.

Objectifs

- Construire les apprentissages dits fondamentaux du lire, dire, écrire, mesurer, calculer, raisonner, critiquer et évaluer dans les domaines d'enseignement autres que le français et les mathématiques, eu égard à la spécificité du métier de professeur des écoles.
- S'appuyer sur la polyvalence du professeur des écoles pour en faire un levier d'apprentissage transversal des fondamentaux, d'acquisition et d'usage des compétences, connaissances, savoirs et savoir-faire liés aux fondamentaux.
- Amener l'étudiant à saisir en quoi et comment tous les domaines de l'enseignement de l'école primaire peuvent et doivent concourir à l'acquisition des apprentissages fondamentaux du lire, dire, écrire, mesurer, calculer, raisonner, critiquer et évaluer.

Évaluation

1ère Session : Contrôle continu

2ème Session : Épreuve écrite en temps limité

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

UE3 Maîtriser les savoirs à et pour enseigner les autres disciplines de l'école primaire : savoirs disciplinaires et savoirs didactiques

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

> ECTS : 5.0

Liste des enseignements

- EC 131 Méthodologies et connaissances disciplinaires en histoire, en géographie à l'école primaire
- EC 132 Enseigner les arts plastiques à l'école. Enseigner l'éducation musicale et le chant choral à l'école
- EC 133 Enseigner les sciences expérimentales et la technologie à l'école primaire
- EC 134 Enseigner l'EPS à l'école
- EC 135 Enseigner une langue vivante étrangère à l'école primaire

EC 131 Méthodologies et connaissances disciplinaires en histoire, en géographie à l'école primaire

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PEHGI

Présentation

L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages.

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

Maîtriser les savoirs à et pour enseigner les autres disciplines de l'école primaire : savoirs disciplinaires et savoirs didactiques.

Méthodologies et connaissances disciplinaires en histoire, en géographie à l'école primaire.

Objectifs

- Permettre aux étudiants de bénéficier d'une mise au point scientifique et didactique sur les contenus d'enseignement de l'école primaire en histoire et en géographie.

- Comprendre l'articulation entre les connaissances notionnelles et procédurales à faire acquérir aux élèves (au regard de la spécificité des thèmes évoqués dans le programme de cycle 3).

Évaluation

1ère Session : Contrôle continu

2ème Session : Épreuve écrite en temps limité

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

EC 132 Enseigner les arts plastiques à l'école. Enseigner l'éducation musicale et le chant choral à l'école

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PEART

Présentation

L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages.

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

Maîtriser les savoirs à et pour enseigner les autres disciplines de l'école primaire : savoirs disciplinaires et savoirs didactiques.

Enseigner les arts plastiques à l'école. Enseigner l'éducation musicale et le chant choral à l'école.

Objectifs

- Acquérir une expérience de la pratique réfléchie afin de développer les compétences requises pour enseigner les arts-plastiques et l'histoire des arts à l'école.

- Connaître les enjeux de l'éducation musicale et de l'histoire des arts à l'école et acquérir des compétences pour la mise en œuvre de son enseignement.

Évaluation

1ère Session :

Arts Plastiques / Éducation musicale : contrôle continu

2ème Session :

Arts Plastiques / Éducation musicale : épreuve écrite et/ou épreuve orale

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

EC 133 Enseigner les sciences expérimentales et la technologie à l'école primaire

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PESCI

Présentation

L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages.

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

Maîtriser les savoirs à et pour enseigner les autres disciplines de l'école primaire : savoirs disciplinaires et savoirs didactiques.

Enseigner les sciences expérimentales et la technologie à l'école primaire.

Objectifs

Permettre aux étudiants de bénéficier d'une mise au point scientifique et didactique sur les contenus en sciences expérimentales et technologiques indispensables pour enseigner à l'école primaire et de comprendre l'articulation entre les connaissances notionnelles et expérimentales à faire acquérir aux élèves.

Évaluation

1ère Session : contrôle continu

2ème Session : une épreuve écrite en temps limité

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

EC 134 Enseigner l'EPS à l'école

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PEEPS

Présentation

L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages.

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

Maîtriser les savoirs à et pour enseigner les autres disciplines de l'école primaire : savoirs disciplinaires et savoirs didactiques.

Enseigner l'EPS à l'école.

Objectifs

- Différencier EPS et sport
- Identifier les enjeux éducatifs de l'EPS dans le premier degré
- Concevoir et analyser des situations d'apprentissage adaptées aux ressources des élèves

Évaluation

1^{ère} Session : Épreuve écrite et/ou pratique organisée dans le cadre du contrôle continu. Elle portera sur les connaissances d'ordre institutionnel, didactique et pédagogique abordés au cours de la formation.

2^{ème} Session : Épreuve écrite portant sur l'analyse d'une situation d'apprentissage avec ou sans support image

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

EC 135 Enseigner une langue vivante étrangère à l'école primaire

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PELVE

Présentation

L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages.

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

Maîtriser les savoirs à et pour enseigner les autres disciplines de l'école primaire : savoirs disciplinaires et savoirs didactiques.

Enseigner une langue vivante étrangère à l'école primaire.

Objectifs

- De s'entraîner à s'exprimer progressivement avec aisance dans des situations orales d'enseignement d'une langue vivante étrangère à l'école élémentaire (acquisition du niveau A1 à l'école primaire) ;
- D'améliorer la perception et la production de phénomènes phonologiques ;
- De maîtriser le lexique et la syntaxe en lien avec les situations de classe et l'univers de l'élève ;
- De prendre conscience de l'importance de la dimension culturelle notamment dans l'optique du développement d'une compétence interculturelle et pluriculturelle chez les élèves ;
- D'intégrer l'usage des TICE dans les apprentissages, dans une double perspective d'auto-formation et de construction didactique selon des modalités variées ;
- De connaître les processus d'apprentissage d'une LVE des jeunes apprenants et le cadrage institutionnel de cet enseignement, la primauté de l'oral et l'entrée progressive dans l'écrit.

Évaluation

1ère Session : Contrôle continu, création et/ou animation en langue cible d'une ou plusieurs activités conformes aux programmes.

2ème Session : Conception d'une tâche didactique conforme aux programmes à partir d'un support.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

UE4 Construire des expériences du métier et analyser des pratiques de stage

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

> ECTS : 2.0

Liste des enseignements

· EC 141 Stages en école - préparation et exploitation des stages

EC 141 Stages en école - préparation et exploitation des stages

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 10.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux pratiques
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PEOPS

Présentation

L'enseignant polyvalent, efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, dans la transmission des savoirs fondamentaux, au service de la réussite de tous. Faire la classe, adapter son enseignement, aider tous les élèves à apprendre, animer, gérer, différencier, évaluer.

Construire des expériences du métier et analyser des pratiques de stage : SOPA.

Préparation des SOPA : analyser les pratiques observées et les séances mises en œuvre.

Objectifs

- Présentation des objectifs pour chacun des stages en pratique accompagnée et des critères d'évaluation des deux dossiers.
- Explicitation et/ou construction d'outils d'aide à l'observation de la classe, de l'école.
- Présentation et explicitation de différents types d'écrits professionnels : programmation, progression, fiche de préparation, cahier journal, affichages.
- Connaissance des caractéristiques d'une séquence et d'une séance d'enseignement ; élaboration de la trame d'une fiche de préparation d'une séquence, d'une séance

Évaluation

*Étudiants de M1 non AED prépro:

1ère session :

L'évaluation sera basée sur

a) la réalisation des stages SOPA 1, 2 et 3 dans le respect des objectifs. Les 6 semaines de stages sont soumises, au même titre que les autres EC, aux règles d'absences précisées dans les MCC.

b) La rédaction d'un dossier portant sur les stages SOPA 1 et 2.

c) La rédaction d'un dossier portant sur le stage SOPA 3

Chaque dossier articulera les différentes expériences vécues pendant le stage avec une problématique spécifique à chacun des stages. L'évaluation tiendra compte de la participation de l'étudiant à la préparation, à la réalisation et à l'analyse des deux stages en pratique accompagnée, d'une part, et, d'autre part, de son implication pendant les stages (bilans d'activité complétés par les MAT). La qualité de la langue (syntaxe et orthographe) sera prise en compte dans l'évaluation des dossiers.

2^{ème} Session : Reprise et amélioration du dossier ou des dossiers de première session à partir des remarques portées sur le dossier par l'évaluateur.

*Étudiants de M1 AED prépro:

1^{ère} session :

L'évaluation sera basée sur :

* la rédaction d'au moins un travail écrit, en lien avec le stage en responsabilité

* les informations portées dans le rapport de visite du tuteur de la formation universitaire, qui effectuera une visite évaluative dans le courant du deuxième semestre de l'année de stage (une visite-conseil non évaluative est réalisée au premier semestre)

L'évaluation tiendra compte de l'implication de l'étudiant pendant son stage en responsabilité et du rapport de stage complété par le tuteur du terrain professionnel. La qualité de la langue (syntaxe et orthographe) sera prise en compte dans l'évaluation des travaux écrits.

2^{nde} session : Reprise et amélioration du travail évalué, à partir des remarques de l'évaluateur.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

UE5 Se former à et par la recherche

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

> ECTS : 5.0

Liste des enseignements

- EC 151 Méthodologie de la recherche, épistémologie des savoirs
- EC 152 Transfert vers une pratique réflexive : atelier de pratique professionnelle maternelle ou élémentaire

EC 151 Méthodologie de la recherche, épistémologie des savoirs

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 5.0
- > Nombre d'heures : 15.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PEMRC

Présentation

L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel.

Se former à et par la recherche

Méthodologie de la recherche, épistémologie des savoirs / Transfert vers une pratique réflexive : atelier de pratique professionnelle maternelle ou élémentaire

Objectifs

- Se familiariser avec différents aspects d'une démarche scientifique dans les domaines relatifs à l'éducation, l'apprentissage et l'enseignement
- Se doter d'outils pour observer et analyser des situations d'enseignement et des pratiques professionnelles
- Développer des capacités d'analyse critique des informations et des ressources relatives au métier

Évaluation

1ère Session : Contrôle continu

2ème Session : Dossier écrit qui portera sur le mémoire

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficace prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

EC 152 Transfert vers une pratique réflexive : atelier de pratique professionnelle maternelle ou élémentaire

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 0.0
- > Nombre d'heures : 6.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PETPR

Présentation

L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel.

Se former à et par la recherche.

Méthodologie de la recherche, épistémologie des savoirs / Transfert vers une pratique réflexive : atelier de pratique professionnelle maternelle ou élémentaire.

Objectifs

- Se familiariser avec différents aspects d'une démarche scientifique dans les domaines relatifs à l'éducation, l'apprentissage et l'enseignement
- Se doter d'outils pour observer et analyser des situations d'enseignement et des pratiques professionnelles
- Développer des capacités d'analyse critique des informations et des ressources relatives au métier

Évaluation

1ère Session : Contrôle continu

2ème Session : Épreuve écrite ou orale en temps limité

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficace prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

UE6 Concevoir des projets et se doter d'outils de développement professionnel

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

> ECTS : 4.0

Liste des enseignements

- EC 161 Ateliers d'analyses didactiques (toutes disciplines)
- EC 162 EAC : projets de pratiques culturelles (musicales, plastiques, sportives, projets culturels en lien avec des acteurs du patrimoine local, des associations périscolaires...), projets culturels et interculturels
- EC 163 Enseignement lié au contexte propre du site universitaire : Littérature de jeunesse, démarches d'enseignement en Sciences et EPS, démarches d'investigation, démarches expérimentales en sciences...

EC 161 Ateliers d'analyses didactiques (toutes disciplines)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 6.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PEAAD

Présentation

L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Concevoir des projets et se doter d'outils de développement professionnel

Ateliers d'analyses didactiques (toutes disciplines)

Objectifs

- Permettre à l'étudiant d'articuler les apports théoriques et les expériences pratiques en jeu dans la transposition didactique pour analyser les enjeux disciplinaires et didactiques des situations d'enseignement: maîtriser les savoirs à enseigner, développer son expertise didactique et pédagogique.
- Permettre à l'étudiant de construire, transformer et faire évoluer sa pratique.
- Permettre à l'étudiant de construire des outils d'analyse de pratiques en croisant les différentes didactiques de l'école primaire et/ou en plaçant les outils professionnels dans la perspective des enseignements.
- Permettre à l'étudiant d'analyser la pratique et les documents utilisés lors de la construction d'activités d'apprentissage.
- Permettre à l'étudiant d'être capable d'adapter son enseignement au niveau et besoin des élèves, en particulier dans le cadre de la gestion de l'hétérogénéité et de l'inclusion.
- Permettre à l'étudiant d'identifier des éléments transversaux pour construire la polyvalence.

Évaluation

1ère Session : Travail écrit à partir d'un sujet ou d'un dossier

2ème Session : Épreuve écrite en temps limité

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficace prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

EC 162 EAC : projets de pratiques culturelles (musicales, plastiques, sportives, projets culturels en lien avec des acteurs du patrimoine local, des associations périscolaires...), projets culturels et interculturels

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PEPPC

Présentation

L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Concevoir des projets et se doter d'outils de développement professionnel

EAC : projets de pratiques culturelles (musicales, plastiques, sportives, projets culturels en lien avec des acteurs du patrimoine local, des associations périscolaires...), projets culturels et interculturels

Objectifs

- Tisser un lien entre pratique étudiante et pratique enseignante, pratique personnelle et pratique professionnelle.
- Incarner la médiation artistique et culturelle, être porteur soi-même d'une pratique et d'une démarche à transmettre.
- Se cultiver, apprendre à se cultiver et à interroger la culture dans ce qu'elle apporte à l'être, à l'identité, au développement personnel (intellectuel, émotionnel), aux sens, aux apprentissages et au fonctionnement cognitif, au fonctionnement social, en lien avec les compétences psychosociales notamment.
- Apprendre à vivre une expérience créative pour pouvoir s'appuyer sur l'évidence du vécu et transmettre.
- Participer à la mise en place du « Parcours d'éducation artistique et culturelle » (circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013 MEN – DGESCO).
- Connaître les dispositifs de l'éducation artistique et culturelle et les procédures d'élaboration de projets. - Connaître les dispositifs de l'éducation artistique et culturelle et les procédures d'élaboration de projets. Découvrir les modalités du parcours

et des projets de l'éducation artistique, culturelle et scientifique au travers des textes officiels (circulaire interministérielle n° 2013-073 du 3 mai 2013), des outils disponibles pour

l'enseignant (plateforme ADAGE, site de la DSDEN, DRAC...), des possibilités de mises en œuvre dans la classe et hors la classe (dispositifs académiques et départementaux existants, partenariats ...), des démarches administratives à mettre en œuvre pour financer un projet.

- Rencontrer les acteurs de la médiation culturelle du service éducatif au sein de l'institution culturelle concernée, connaître les programmes et dispositifs du partenaire ainsi que les ressources mises à disposition pour le public et les professeurs.
- Être capable de concevoir une démarche de projet en partenariat pour favoriser le contact des élèves avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles.
- Connaître l'offre culturelle et scientifique locale, les institutions artistiques et culturelles locales qui travaillent en partenariat avec l'école.

Évaluation

1ère Session :

- Construction individuelle ou en groupe, à l'oral ou à l'écrit, d'un projet artistique et/ou culturel et/ou scientifique mettant en œuvre la polyvalence

2ème Session :

- Élaboration d'un dossier écrit sur un corpus justifié et analysé mettant en œuvre la polyvalence

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficace prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

EC 163 Enseignement lié au contexte propre du site universitaire : Littérature de jeunesse, démarches d'enseignement en Sciences et EPS, démarches d'investigation, démarches expérimentales en sciences...

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 24.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement septième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M7PEUPN

Présentation

L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Concevoir des projets et se doter d'outils de développement professionnel

Enseignement lié au contexte propre du site universitaire :

Littérature de jeunesse, démarches d'enseignement en Sciences et EPS, démarches d'investigation, démarches expérimentales en sciences...

Objectifs

- les apports de la recherche contemporaine dans le domaine de la pédagogie en lien avec les sciences cognitives,
- l'enseignement en interdisciplinarité et en transversalité,
- l'école inclusive,
- l'enseignement des démarches scientifiques,
- l'enseignement de l'éducation physique et sportive, en lien avec les sciences ou les arts visuels,
- l'enseignement avec et par la littérature jeunesse.

Évaluation

1^{ère} session

- Réalisation individuelle ou en groupe, à l'oral ou à l'écrit, d'une séquence didactique commentée ou illustrée mettant en œuvre la polyvalence

2^{nde} session

- Élaboration d'un dossier écrit sur un corpus justifié et analysé mettant en œuvre la polyvalence

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficace prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

UE1 Connaître le contexte institutionnel et professionnel. Connaître les fondements éthiques du métier.

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

> ECTS : 4.0

Liste des enseignements

- EC 211 Laïcité et valeurs de la République (1) . Savoirs et questions socialement vives
 - EC 212 École inclusive (EI 5) : Diversité et besoins particuliers des élèves
 - EC 213 Connaissance du développement de l'enfant et de l'adolescent, connaissance des processus d'apprentissage.
- L'évaluation
- EC 214 Culture et pratiques numériques en milieu scolaire

EC 211 Laïcité et valeurs de la République (1) . Savoirs et questions socialement vives

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PELVR

Présentation

L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale.

Connaître le contexte institutionnel et professionnel. Connaître les fondements éthiques du métier.

Laïcité et valeurs de la République (1) ; Savoirs et questions socialement vives

Objectifs

- Définir et comprendre les valeurs de l'école et le principe de la laïcité
- Définir et comprendre l'égalité filles-garçons
- Définir et comprendre l'égalité des chances.
- Définir et comprendre le principe de la citoyenneté.
- Construire une connaissance de l'école « réelle » avec la diversité des élèves qui la compose pour penser les besoins d'apprentissage
- Définir la notion de besoins éducatifs particuliers
- Aborder la notion de difficulté
- Définir la notion de situation de handicap et celle de trouble
- Faire du lien entre besoins éducatifs particuliers, la démarche pédagogique et didactique d'accessibilité et les gestes professionnels (posture/étayage)

Évaluation

1ère Session : Contrôle continu

2ème Session : Épreuve écrite en temps limité

Compétences visées

CC1. Faire partager les valeurs de la République

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

CCg. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

EC 212 École inclusive (EI 5) : Diversité et besoins particuliers des élèves

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 0.0
- > Nombre d'heures : 2.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PEEIF

Présentation

L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale.

Connaître le contexte institutionnel et professionnel. Connaître les fondements éthiques du métier.

École inclusive (EI 5) : Diversité et besoins particuliers des élèves.

Objectifs

Objectifs du formateur :

- Former d'emblée les étudiants aux pratiques professionnelles en présentant les concepts qui rendent opérant les enjeux de l'école inclusive, le premier d'entre eux étant l'accessibilité des enseignements (P1, P3) et qui permettent d'appréhender les missions de l'enseignant (CC4 Prendre en compte la diversité des élèves)
- Souligner l'interdépendance des cours magistraux introductifs avec les contenus des autres cours dispensés dans le cadre de l'UE1 (EC 111, EC 113, EC 211 EC 313, EC411) ainsi que dans les UE 2, 3 et 4 en explicitant l'approche systémique des contenus et le tissage des notions enseignées.
- Illustrer les notions par des exemples de métier, correspondants aux vécus des étudiants.

Objectifs pour l'étudiant :

- Élaborer une connaissance de l'école « réelle » avec la diversité des élèves qui la compose pour penser les besoins d'apprentissage
- Définir la notion de besoins éducatifs particuliers
- Aborder la notion de difficulté
- Définir la notion de situation de handicap et celle de trouble
- Faire du lien entre besoins éducatifs particuliers, la démarche pédagogique et didactique d'accessibilité et les gestes professionnels (posture/étayage)

Contrôle continu

Compétences visées

CC1. Faire partager les valeurs de la République

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

EC 213 Connaissance du développement de l'enfant et de l'adolescent, connaissance des processus d'apprentissage. L'évaluation

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 15.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PECDE

Présentation

L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale.

Connaître le contexte institutionnel et professionnel. Connaître les fondements éthiques du métier.

Connaissance du développement de l'enfant et de l'adolescent. Connaissance des processus d'apprentissage. L'évaluation.

Objectifs

- Connaître le développement de l'enfant sur le plan cognitif, affectif et social.
- Concevoir des enseignements fondés sur la compréhension des processus cognitifs et interroger sa pratique professionnelle.
- Favoriser la réussite de tous les élèves dans leur diversité : connaître les stratégies d'apprentissage et les enjeux et types d'évaluation.
- Connaître les principes de la motivation.

Évaluation

1ère Session : Contrôle continu

2ème Session : Épreuve écrite en temps limité

Compétences visées

CC1. Faire partager les valeurs de la République

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

EC 214 Culture et pratiques numériques en milieu scolaire

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 6.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PENUM

Présentation

L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale.

Connaître le contexte institutionnel et professionnel. Connaître les fondements éthiques du métier.

Culture et pratiques numériques en milieu scolaire.

Objectifs

L'objectif de cet EC est de participer à la construction de connaissances et d'habiletés dans le domaine du numérique : *découverte, appropriation, collaboration et enrichissement autour de projets mobilisant des compétences numériques des élèves du 1er degré et mettant en évidence des compétences pédagogiques de l'enseignant.*

Les projets traiteront de thématiques variées et viseront des champs de compétences numériques différents (exemples : éducation aux médias et à l'information, initiation au codage et à la programmation, projets et réalisations numériques, ...).

Les mises en situation autour des projets mettront en évidence la capacité de l'étudiant à utiliser les technologies numériques dans son environnement professionnel (pour communiquer, collaborer, partager

des expériences et des pratiques et développer une attitude critique individuelle et collective sur des usages pédagogiques du numérique).

Évaluation

1ère Session : Contrôle continu

2ème Session : Épreuve écrite en temps limité

Compétences visées

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.

CC1. Faire partager les valeurs de la République.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC10. Coopérer au sein d'une équipe.

CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative.

P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves.

UE2 Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique du français et des mathématiques. Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 3) et en exploitant les ressources numériques.

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

> ECTS : 10.0

Liste des enseignements

- EC 221 Français Apprentissage de la lecture, lecture-compréhension, écriture, oral et étude de la langue. Apports didactiques et pédagogie du français à l'école
- EC 222 Mathématiques - EI 3 Apports didactiques et pédagogie des mathématiques à l'école
- EC 223 Lire, dire, écrire dans toutes les disciplines. D'un langage à l'autre. Mesurer, calculer, raisonner dans toutes les disciplines

EC 221 Français Apprentissage de la lecture, lecture-compréhension, écriture, oral et étude de la langue. Apports didactiques et pédagogie du français à l'école

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Nombre d'heures : 33.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PEFRS

Présentation

: L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages.

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique du français et des mathématiques. Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 3) et en exploitant les ressources numériques.

Français - EI 3

Apprentissage de la lecture, lecture-compréhension, écriture, oral et étude de la langue. Apports didactiques et pédagogie du français à l'école.

Objectifs

Se construire une culture littéraire et linguistique pour enseigner.

Renforcer les pratiques personnelles de lecture, d'écriture, d'oral et d'étude de la langue avec une dimension réflexive pour développer des pratiques professionnelles.

Acquérir des savoirs de base en didactique du français pour analyser et concevoir des séances/séquences : connaissance des programmes et enjeux de l'enseignement de la langue française, progressivité des apprentissages (de l'oral, de la lecture, de l'écriture, des apprentissages métalinguistiques).

Évaluation

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

EC 222 Mathématiques - EI 3 Apports didactiques et pédagogie des mathématiques à l'école

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Nombre d'heures : 33.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PEMAT

Présentation

: L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages.

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages

Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique du français et des mathématiques. Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 3) et en exploitant les ressources numériques.

Mathématiques - EI 3

Apports didactiques et pédagogie des mathématiques à l'école.

Objectifs

Dans ce but, il s'agit de :

réactiver, approfondir et organiser les connaissances nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école maternelle et élémentaire,

permettre aux étudiants d'entreprendre une réflexion sur des situations d'enseignement et leur conception, en leur permettant de faire des liens entre les notions et d'aborder des questions liées à leur mise en œuvre.

L'étude des différentes notions mathématiques permettra de travailler un certain nombre de savoirs professionnels liés à ces notions : prise en compte de la diversité des élèves, conceptions, erreurs, obstacles, procédures, situations d'enseignement, situations de référence, analyse *a priori*, évaluation, réflexion quant à l'accessibilité...

L'articulation avec les stages permettra l'analyse des ressources dont dispose l'enseignant dans la classe et des supports qu'il choisit pour ses élèves afin d'approfondir certains des contenus abordés, elle permettra aussi d'instancier l'étude des conceptions des élèves en appui sur leurs productions effectives (procédures, erreurs...).

1ère session Contrôle continu

2ème session épreuve écrite en temps limité

Compétences visées

- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

EC 223 Lire, dire, écrire dans toutes les disciplines. D'un langage à l'autre. Mesurer, calculer, raisonner dans toutes les disciplines

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PELEC

Présentation

L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

Maîtriser les savoirs à et pour enseigner le français et les mathématiques à l'école primaire : savoirs disciplinaires et savoirs didactiques

Lire, dire, écrire dans toutes les disciplines. D'un langage à l'autre. Mesurer, calculer, raisonner dans toutes les disciplines

Objectifs

- Construire les apprentissages dits fondamentaux du lire, dire, écrire, mesurer, calculer, raisonner, critiquer et évaluer dans les domaines d'enseignement autres que le français et les mathématiques, eu égard à la spécificité du métier de professeur des écoles.
- S'appuyer sur la polyvalence du professeur des écoles pour en faire un levier d'apprentissage transversal des fondamentaux, d'acquisition et d'usage des compétences, connaissances, savoirs et savoir-faire liés aux fondamentaux.
- Amener l'étudiant à saisir en quoi et comment tous les domaines de l'enseignement de l'école primaire peuvent et doivent concourir à l'acquisition des apprentissages fondamentaux du lire, dire, écrire, mesurer, calculer, raisonner, critiquer et évaluer. Outre le français et les mathématiques, l'ensemble des disciplines sont concernées.

Évaluation

1ère session Contrôle Continu

2ème session Epreuve écrite en temps limité

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

UE3 Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique des autres disciplines de l'école primaire. Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 3) et en exploitant les ressources numériques.

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

> ECTS : 5,0

Liste des enseignements

- EC 231 Méthodologies et connaissances disciplinaires en histoire, en géographie à l'école primaire. EI 3
- EC 232 Enseigner les arts plastiques à l'école. Enseigner l'éducation musicale et le chant choral à l'école. EI 3
- EC 233 Enseigner les sciences expérimentales et la technologie à l'école primaire. EI 3
- EC 234 Enseigner l'EPS à l'école. EI 3
- EC 235 Enseigner une langue vivante étrangère à l'école primaire. EI 3

EC 231 Méthodologies et connaissances disciplinaires en histoire, en géographie à l'école primaire. EI 3

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PEHGI

Présentation

L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages.

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique des autres disciplines de l'école primaire.

Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 3) et en exploitant les ressources numériques.

Méthodologies et connaissances disciplinaires en histoire, en géographie à l'école primaire. EI 3.

Objectifs

L'objectif de ces cours est :

- de permettre aux étudiants de bénéficier d'une mise au point scientifique et didactique sur les contenus d'enseignement de l'école primaire en histoire et en géographie.
- de comprendre l'articulation entre les connaissances notionnelles et procédurales à faire acquérir aux élèves (au regard de la spécificité des thèmes évoqués dans le programme de cycle 3).

Évaluation

1ère session contrôle continu

2ème session épreuve écrite en temps limité

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

EC 232 Enseigner les arts plastiques à l'école. Enseigner l'éducation musicale et le chant choral à l'école. EI 3

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PEART

Présentation

L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages

Maîtriser les savoirs à et pour enseigner les autres disciplines de l'école primaire : savoirs disciplinaires et savoirs didactiques

Enseigner les arts plastiques à l'école. Enseigner l'éducation musicale et le chant choral à l'école

Objectifs

- Acquérir une expérience de la pratique réfléchie afin de développer les compétences requises pour enseigner les arts-plastiques et l'histoire des arts à l'école.
- Connaître les enjeux de l'éducation musicale et de l'histoire des arts à l'école et acquérir des compétences pour la mise en œuvre de son enseignement.

Évaluation

1^{ère} session

- Arts plastiques

Conception et ou analyse d'une préparation de cours.

- Education musicale

Pratique musicale et analyse d'une préparation de cours.

2^{nde} session

- Arts plastiques

Une épreuve écrite identique à la première session.

- Education musicale

Identique à la première session

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

EC 233 Enseigner les sciences expérimentales et la technologie à l'école primaire. EI 3

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PESCI

Présentation

L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages.

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages

Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique des autres disciplines de l'école primaire.

Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 3) et en exploitant les ressources numériques

Enseigner les sciences expérimentales et la technologie à l'école primaire. EI 3

Objectifs

L'objectif de ces EC est de permettre aux étudiants de bénéficier d'une mise au point scientifique et didactique sur les contenus en sciences expérimentales et technologiques indispensables pour enseigner à l'école primaire et de comprendre l'articulation entre les connaissances notionnelles et expérimentales à faire acquérir aux élèves.

Évaluation

1^{ère} session

Un contrôle continu.

2^{nde} session

Une épreuve écrite.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

EC 234 Enseigner l'EPS à l'école. EI 3

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PEEPS

Présentation

L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages.

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages

Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique des autres disciplines de l'école primaire.

Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 3) et en exploitant les ressources numériques

Enseigner l'EPS à l'école. EI 3

Objectifs

- Comprendre et envisager la contribution de l'EPS au socle commun
- Concevoir et mettre en œuvre des situations d'apprentissage adaptées aux ressources des élèves
- Concevoir une séance et un module d'apprentissage dans une APSA
- Comprendre l'organisation de l'EPS à l'école et prendre en compte les ressources disponibles au sein d'un établissement scolaire (projets, programmation, conditions matérielles)

Évaluation

1^{ère} session

Épreuve écrite et/ou pratique organisée dans le cadre du contrôle continu.

Elle portera sur les connaissances d'ordre institutionnel, didactique et pédagogique abordés au cours de la formation.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

EC 235 Enseigner une langue vivante étrangère à l'école primaire. EI 3

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PELVE

Présentation

L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages.

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages

Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique des autres disciplines de l'école primaire.

Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 3) et en exploitant les ressources numériques

Enseigner une langue vivante étrangère à l'école primaire. EI 3.

Objectifs

L'objectif est de permettre aux futurs enseignants de travailler la maîtrise de la discipline ainsi que sa didactique et de développer des gestes professionnels ajustés :

- De s'entraîner à s'exprimer progressivement avec aisance dans des situations orales d'enseignement d'une langue vivante étrangère à l'école élémentaire (acquisition du niveau A1 à l'école primaire) ;
- D'améliorer la perception et la production de phénomènes phonologiques ;
- De maîtriser le lexique et la syntaxe en lien avec les situations de classe et l'univers de l'élève ;
- De prendre conscience de l'importance de la dimension culturelle notamment dans l'optique du développement d'une compétence interculturelle et pluriculturelle chez les élèves ;
- D'intégrer l'usage des TICE dans les apprentissages, dans une double perspective d'auto-formation et de construction didactique selon des modalités variées ;
- De connaître les processus d'apprentissage d'une LVE des jeunes apprenants et le cadrage institutionnel de cet enseignement, la primauté de l'oral et l'entrée progressive dans l'écrit.

1ère session contrôle continu

2ème session conception d'une tâche didactique conforme aux programmes à partir d'un support

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

UE4.1 Construire des expériences du métier et analyser des pratiques de stage : SOPA

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

> ECTS : 0.0

Liste des enseignements

· EC 241 Stage en école - préparation et exploitation des stages

EC 241 Stage en école - préparation et exploitation des stages

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PEOPC

Présentation

L'enseignant polyvalent, efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, dans la transmission des savoirs fondamentaux, au service de la réussite de tous. Faire la classe, adapter son enseignement, aider tous les élèves à apprendre, animer, gérer, différencier, évaluer.

Construire des expériences du métier et analyser des pratiques de stage : SOPA / Construire des expériences du métier : mettre en œuvre des séances, des séquences d'apprentissage dans toutes les disciplines de l'école en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 4) et en exploitant l'environnement numérique.

Observer des pratiques et conduire/piloter une/des séances.

Objectifs

Permettre à l'étudiant(e) d'acquérir et de construire des compétences professionnelles d'ordre éducatif, pédagogique, disciplinaire, didactique et institutionnel.

Évaluation

*Étudiants de M1 non AED prépro:

1ère session :

L'évaluation sera basée sur

-la réalisation des stages SOPA 1, 2 et 3 dans le respect des objectifs. Les 6 semaines de stages sont soumises, au même titre que les autres EC, aux règles d'absences précisées dans les MCC.

-la rédaction d'un dossier portant sur les stages SOPA 1 et 2.

-la rédaction d'un dossier portant sur le stage SOPA 3

Chaque dossier articulera les différentes expériences vécues pendant le stage avec une problématique spécifique à chacun des stages. L'évaluation tiendra compte de la participation de l'étudiant à la préparation, à la réalisation et à l'analyse des deux stages en pratique accompagnée, d'une part, et, d'autre part, de son implication pendant les stages (bilans d'activité complétés par les MAT). La qualité de la langue (syntaxe et orthographe) sera prise en compte dans l'évaluation des dossiers.

2^{ème} Session : Reprise et amélioration du dossier ou des dossiers de première session à partir des remarques portées sur le dossier par l'évaluateur.

*Étudiants de M1 AED prépro:

1^{ère} session :

L'évaluation sera basée sur :

* la rédaction d'au moins un travail écrit, en lien avec le stage en responsabilité

* les informations portées dans le rapport de visite du tuteur de la formation universitaire, qui effectuera une visite évaluative dans le courant du deuxième semestre de l'année de stage (une visite-conseil non évaluative est réalisée au premier semestre)

L'évaluation tiendra compte de l'implication de l'étudiant pendant son stage en responsabilité et du rapport de stage complété par le tuteur du terrain professionnel. La qualité de la langue (syntaxe et orthographe) sera prise en compte dans l'évaluation des travaux écrits.

2^{nde} session : Reprise et amélioration du travail évalué, à partir des remarques de l'évaluateur.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage des élèves.

CC4. Prendre en compte la diversité

CC5 : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10 : Coopérer au sein d'une équipe

UE4.2 Construire des expériences du métier : mettre en œuvre des séances, des séquences d'apprentissage dans toutes les disciplines de l'école en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 4) et en exploitant l'environnement numérique

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres

Liste des enseignements

- EC 241 Stage en école - préparation et exploitation des stages

EC 241 Stage en école - préparation et exploitation des stages

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres

Présentation

L'enseignant polyvalent, efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, dans la transmission des savoirs fondamentaux, au service de la réussite de tous. Faire la classe, adapter son enseignement, aider tous les élèves à apprendre, animer, gérer, différencier, évaluer.

Construire des expériences du métier et analyser des pratiques de stage : SOPA / Construire des expériences du métier : mettre en œuvre des séances, des séquences d'apprentissage dans toutes les disciplines de l'école en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 4) et en exploitant l'environnement numérique.

Observer des pratiques et conduire/piloter une/des séances.

Objectifs

Permettre à l'étudiant(e) d'acquérir et de construire des compétences professionnelles d'ordre éducatif, pédagogique, disciplinaire, didactique et institutionnel.

Évaluation

*Étudiants de M1 non AED prépro:

1ère session :

L'évaluation sera basée sur

-la réalisation des stages SOPA 1, 2 et 3 dans le respect des objectifs. Les 6 semaines de stages sont soumises, au même titre que les autres EC, aux règles d'absences précisées dans les MCC.

-la rédaction d'un dossier portant sur les stages SOPA 1 et 2.

-la rédaction d'un dossier portant sur le stage SOPA 3

Chaque dossier articulera les différentes expériences vécues pendant le stage avec une problématique spécifique à chacun des stages. L'évaluation tiendra compte de la participation de l'étudiant à la préparation, à la réalisation et à l'analyse des deux stages en pratique accompagnée, d'une part, et, d'autre part, de son implication pendant les stages (bilans d'activité complétés par les MAT). La qualité de la langue (syntaxe et orthographe) sera prise en compte dans l'évaluation des dossiers.

2^{ème} Session : Reprise et amélioration du dossier ou des dossiers de première session à partir des remarques portées sur le dossier par l'évaluateur.

*Étudiants de M1 AED prépro:

1^{ère} session :

L'évaluation sera basée sur :

* la rédaction d'au moins un travail écrit, en lien avec le stage en responsabilité

* les informations portées dans le rapport de visite du tuteur de la formation universitaire, qui effectuera une visite évaluative dans le courant du deuxième semestre de l'année de stage (une visite-conseil non évaluative est réalisée au premier semestre)

L'évaluation tiendra compte de l'implication de l'étudiant pendant son stage en responsabilité et du rapport de stage complété par le tuteur du terrain professionnel. La qualité de la langue (syntaxe et orthographe) sera prise en compte dans l'évaluation des travaux écrits.

2^{nde} session : Reprise et amélioration du travail évalué, à partir des remarques de l'évaluateur.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage des élèves.

CC4. Prendre en compte la diversité

CC5 : Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10 : Coopérer au sein d'une équipe

UE5 Se former à et par la recherche

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

> ECTS : 5.0

Liste des enseignements

- EC 251 Projet de recherche individuel ou collectif, élaboration du protocole
- EC 252 Transfert vers une pratique réflexive : atelier de pratique professionnelle élémentaire si maternelle au S1, maternelle si élémentaire au S1

EC 251 Projet de recherche individuel ou collectif, élaboration du protocole

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 5.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés et Projet
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PEMRC

Présentation

L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Se former à et par la recherche

Projet de recherche individuel ou collectif, élaboration du protocole / Transfert vers une pratique réflexive : atelier de pratique professionnelle élémentaire si maternelle au S1, maternelle si élémentaire au S1

Objectifs

- Se familiariser avec différents aspects d'une démarche scientifique dans les domaines relatifs à l'éducation, l'apprentissage et l'enseignement
- Se doter d'outils pour observer et analyser des situations d'enseignement et des pratiques professionnelles
- Développer des capacités d'analyse critique des informations et des ressources relatives au métier

Évaluation

1^{ère} session

Remise d'une ébauche de projet de recherche en lien avec une question professionnelle comprenant

- des observations faites en stage
- une bibliographie commentée
- l'élaboration d'une question problématisée.

2^{nde} session

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

EC 252 Transfert vers une pratique réflexive : atelier de pratique professionnelle élémentaire si maternelle au S1, maternelle si élémentaire au S1

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 0.0
- > Nombre d'heures : 6.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PETPR

Présentation

L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Se former à et par la recherche

Projet de recherche individuel ou collectif, élaboration du protocole / Transfert vers une pratique réflexive : atelier de pratique professionnelle élémentaire si maternelle au S1, maternelle si élémentaire au S1

Objectifs

- Se familiariser avec différents aspects d'une démarche scientifique dans les domaines relatifs à l'éducation, l'apprentissage et l'enseignement
- Se doter d'outils pour observer et analyser des situations d'enseignement et des pratiques professionnelles
- Développer des capacités d'analyse critique des informations et des ressources relatives au métier

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

UE6 Concevoir des projets et se doter d'outils de développement professionnel

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

> ECTS : 2.0

Liste des enseignements

- EC 261 Ateliers d'analyses didactiques (toutes disciplines)
- EC 262 Atelier pédagogique : oser, créer expérimenter dans le cadre de la polyvalence

EC 261 Ateliers d'analyses didactiques (toutes disciplines)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 6.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PEAAD

Présentation

L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Concevoir des projets et se doter d'outils de développement professionnel

Ateliers d'analyses didactiques (toutes disciplines)

Objectifs

- Permettre à l'étudiant d'articuler les apports théoriques et les expériences pratiques en jeu dans la transposition didactique pour analyser les enjeux disciplinaires et didactiques des situations d'enseignement: maîtriser les savoirs à enseigner, développer son expertise didactique et pédagogique.
- Permettre à l'étudiant de construire, transformer et faire évoluer sa pratique.
- Permettre à l'étudiant de construire des outils d'analyse de pratiques en croisant les différentes didactiques de l'école primaire et/ou en plaçant les outils professionnels dans la perspective des enseignements.
- Permettre à l'étudiant d'analyser la pratique et les documents utilisés lors de la construction d'activités d'apprentissage.
- Permettre à l'étudiant d'être capable d'adapter son enseignement au niveau et besoin des élèves, en particulier dans le cadre de la gestion de l'hétérogénéité et de l'inclusion.

Permettre à l'étudiant d'identifier des éléments transversaux pour construire la polyvalence.

Évaluation

1^{ère} session

Travail écrit et/ou épreuve orale

2^{nde} session

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficace prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

EC 262 Atelier pédagogique : oser, créer expérimenter dans le cadre de la polyvalence

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +4
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques et Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M8PEPED

Présentation

L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

Concevoir des projets et se doter d'outils de développement professionnel

Atelier pédagogique : oser créer, expérimenter dans le cadre de la polyvalence

Objectifs

- Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement en tirant parti de la polyvalence du professeur des écoles.
- Développer la dimension professionnalisante de la formation en alternance (SOPA ou SR) et de contribuer à la construction de l'identité professionnelle du futur professeur des écoles dans sa capacité à organiser les divers enseignements en les articulant entre eux dans le cadre de la polyvalence.
- Clarifier les notions de transversalité, interdisciplinarité et pluridisciplinarité et favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration).
- Réfléchir à la transversalité de la langue et aux caractéristiques de la langue de scolarisation et transférer des apprentissages par des démarches appropriées.
- Placer l'étudiant dans une démarche active pour lui permettre de savoir renouveler son enseignement.

Évaluation

1^{ère} session

Construction individuelle ou en groupe, à l'écrit ou à l'oral, d'un projet mettant en œuvre la polyvalence.

Amélioration du travail proposé à partir des remarques portées sur le dossier présenté lors de la 1ère session et/ou analyse d'un projet mettant en œuvre la polyvalence.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

UE 1 Connaitre le contexte institutionnel et professionnel. Connaître les fondements éthiques du métier.

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres

Liste des enseignements

- EC 311 (CC et PE) . Laïcité et valeurs de la République (2), dont EMC (Les documents fondamentaux et patrimoniaux)
- EC 312 (CC et PE) École inclusive (EI 2) : Dispositifs, outils et modalités de scolarisation
- EC 313 Projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté
- EC 314 (PE) Culture et pratiques numériques en milieu scolaire

EC 311 (CC et PE) . Laïcité et valeurs de la République (2), dont EMC (Les documents fondamentaux et patrimoniaux)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M9PELVR

Présentation

UE 31 : Connaître le contexte institutionnel et professionnel. Connaître les fondements éthiques du métier.

EC 311 / 312 : Laïcité et valeurs de la République (2), dont EMC (Les documents fondamentaux et patrimoniaux) / École inclusive (EI 2) : Dispositifs, outils et modalités de scolarisation (CC et PE)

Objectifs

Être capable d'appréhender la laïcité ainsi que les valeurs de la République dans leurs perspectives historique, sociologique et philosophique pour mieux comprendre leur place singulière dans la société française aujourd'hui et mieux transmettre le principe de laïcité.

Connaître les dispositifs, outils et modalités de scolarisation (EC 312)

- Intégrer la notion de coopération dans la démarche initiale de l'enseignant et ses différentes modalités : co-éducation, le co-enseignement et partenariat.
- Identifier les partenaires, les dispositifs.
- Connaître les différents plans et projets personnalisés (droit commun/handicap) et les modalités de scolarisation pour des élèves en situation de handicap ou malades.

Évaluation

SESSION 1 : Contrôle continu

SESSION 2 : Évaluation écrite sur le contenu des deux semestres

Compétences visées

CC1. Faire partager les valeurs de la République

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

CC12. Coopérer avec les parents d'élèves

CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Examens

SESSION 1 : Contrôle continu

SESSION 2 : Évaluation écrite sur le contenu des deux semestres

EC 312 (CC et PE) École inclusive (EI 2) : Dispositifs, outils et modalités de scolarisation

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 0.0
- > Nombre d'heures : 2.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MgPEEIF

Présentation

Bloc de compétences A : L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

UE 31 : Connaître le contexte institutionnel et professionnel. Connaître les fondements éthiques du métier.

EC 312 : Laïcité et valeurs de la République (2), dont EMC (Les documents fondamentaux et patrimoniaux) / École inclusive (EI 2) : Dispositifs, outils et modalités de scolarisation (CC et PE)

Objectifs

- Intégrer la notion de coopération dans la démarche initiale de l'enseignant et ses différentes modalités : co-éducation, le co-enseignement et partenariat
- Identifier les partenaires, les dispositifs
- Connaître les différents plans et projets personnalisés (droit commun/handicap) et les modalités de scolarisation pour des élèves en situation de handicap ou malades

Évaluation

SESSION 1 : Contrôle continu

SESSION 2 : Évaluation écrite sur le contenu des deux semestres

Compétences visées

CC1. Faire partager les valeurs de la République

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

CC12. Coopérer avec les parents d'élèves

CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Examens

SESSION 1 : Contrôle continu

SESSION 2 : Évaluation écrite sur le contenu des deux semestres

EC 313 Projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MgPEPEC

Présentation

Bloc de compétences A : L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

UE 31 : Connaître le contexte institutionnel et professionnel. Connaître les fondements éthiques du métier.

EC 313 : Projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Objectifs

- Expérimenter un projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté en situation de classe ordinaire visant à construire chez les élèves des compétences sociales et civiques.
- Inscrire son travail et ses réflexions dans une visée à la fois préventive et adaptative.
- Amener les élèves à construire des attitudes et des comportements responsables vis-à-vis de soi, des autres et de l'environnement.
- S'inscrire dans les parcours santé et citoyenneté mis en œuvre dans les classes.

Évaluation

SESSION 1 : Contrôle continu

SESSION 2 : Évaluation écrite sur le contenu des deux semestres

Compétences visées

CC1. Faire partager les valeurs de la République

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

CC12. Coopérer avec les parents d'élèves

CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Examens

SESSION 1 : Contrôle continu

SESSION 2 : Évaluation écrite sur le contenu des deux semestres

EC 314 (PE) Culture et pratiques numériques en milieu scolaire

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MgPENUM

Présentation

Bloc de compétences A : L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

UE 31 : Connaître le contexte institutionnel et professionnel. Connaître les fondements éthiques du métier.

EC 314 : Culture et pratiques numériques en milieu scolaire

Objectifs

Cet EC a pour objectif de développer les compétences pédagogiques numériques des futurs enseignants du 1er degré et plus précisément sur l'utilisation du numérique pour :

- *favoriser l'enseignement et les apprentissages par l'instrumentation des pratiques professionnelles ;*
- *exploiter des ressources multimédias et interactives ;*
- *construire des supports dédiés à l'évaluation ;*
- *prendre en compte la diversité des élèves.*

La capacité de l'étudiant à sélectionner, adapter et/ou créer des ressources pédagogiques numériques propres au 1er degré pour une mise en situation simulée ou aménagée sera développée individuellement ou en groupes.

Évaluation

SESSION 1 : Travail individuel et/ou collectif

SESSION 2 : Écrit individuel pouvant prendre la forme d'une analyse de séance, d'un outil TICE ou autre

Compétences visées

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC10. Coopérer au sein d'une équipe.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative.

CC1. Faire partager les valeurs de la République.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC12. Coopérer avec les parents d'élèves.

CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école.

P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves.

P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.

P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Examens

SESSION 1 : Travail individuel et/ou collectif

SESSION 2 : Écrit individuel pouvant prendre la forme d'une analyse de séance, d'un outil TICE ou autre

UE 2 Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique du français et des mathématiques. Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 6) et en exploitant les ressources numériques.

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 10.0
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres

Liste des enseignements

- EC 321 Français - El 6 Apprentissage de la lecture, lecture-compréhension, écriture, oral et étude de la langue. Apports didactiques et pédagogie du français à l'école
- EC 322 Mathématiques - El 6 Apports didactiques et pédagogie des mathématiques à l'école
- EC 323 Lire, dire, écrire dans toutes les disciplines. D'un langage à l'autre. Mesurer, calculer, raisonner dans toutes les disciplines

EC 321 Français - EI 6 Apprentissage de la lecture, lecture-compréhension, écriture, oral et étude de la langue. Apports didactiques et pédagogie du français à l'école

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Nombre d'heures : 30.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M9PEFRS

Présentation

Bloc de compétences B : L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages
Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

UE 32 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique du français et des mathématiques. Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 6) et en exploitant les ressources numériques.

EC 321 : Français - EI 6

Apprentissage de la lecture, lecture-compréhension, écriture, oral et étude de la langue. Apports didactiques et pédagogie du français à l'école.

Objectifs

- Compléter les connaissances en didactique du français du cycle 1 au cycle 3.
- Concevoir, analyser et présenter des séquences s'appuyant sur les programmes des trois cycles de l'école primaire.
- Préparer et analyser de séances (ou de séquences) réalisées durant les stages, dont certaines devront intégrer les TICE.
- Identifier et développer des gestes professionnels spécifiques à l'enseignement du/en français.
- Développer les compétences de lecture et de rédaction et d'analyse grammaticale et lexicale pour la préparation du concours.

SESSION 1 : Format privilégié : écrit type concours blanc.

SESSION 2 : Épreuve écrite individuelle sur les connaissances en français et en didactique du français type concours blanc.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

Examens

SESSION 1 : Format privilégié : écrit type concours blanc.

SESSION 2 : Épreuve écrite individuelle sur les connaissances en français et en didactique du français type concours blanc.

EC 322 Mathématiques - EI 6 Apports didactiques et pédagogie des mathématiques à l'école

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Nombre d'heures : 30.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MgPEMAT

Présentation

Bloc de compétences B : L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages
Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

UE 32 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique du français et des mathématiques. Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 6) et en exploitant les ressources numériques.

EC 322 : Mathématiques - EI 6

Apports didactiques et pédagogie des mathématiques à l'école

Objectifs

L'objectif des éléments constitutifs EC 122, 222, 322, 422 est de préparer les futurs professeurs des écoles à enseigner les mathématiques à l'école.

Dans ce but, il s'agit de :

réactiver, approfondir et organiser les connaissances nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école maternelle et élémentaire,

permettre aux étudiants d'entreprendre une réflexion sur des situations d'enseignement et leur conception, en leur permettant de faire des liens entre les notions, et d'aborder des questions liées à leur mise en œuvre.

L'étude des différentes notions mathématiques permettra de travailler un certain nombre de savoirs professionnels liés à ces notions : prise en compte de la diversité des élèves, conceptions, erreurs, obstacles, procédures, situations d'enseignement, situations de référence, analyse *a priori*, évaluation, réflexion quant à l'accessibilité...

L'articulation avec les stages permettra l'analyse des ressources dont dispose l'enseignant dans la classe et des supports qu'il choisit pour ses élèves afin d'approfondir certains des contenus abordés, elle permettra aussi d'instancier l'étude des conceptions des élèves en appui sur leurs productions effectives (procédures, erreurs...).

Évaluation

SESSION 1 : Contrôles de connaissances mathématiques et didactiques et/ou présentation d'une leçon de mathématiques à l'école. Modalités possibles : oral/écrit, individuel/collectif

SESSION 2 : Épreuve écrite individuelle sur les connaissances mathématiques et didactiques

Compétences visées

- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Examens

SESSION 1 : Contrôles de connaissances mathématiques et didactiques et/ou présentation d'une leçon de mathématiques à l'école. Modalités possibles : oral/écrit, individuel/collectif

SESSION 2 : Épreuve écrite individuelle sur les connaissances mathématiques et didactiques

EC 323 Lire, dire, écrire dans toutes les disciplines. D'un langage à l'autre. Mesurer, calculer, raisonner dans toutes les disciplines

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M9PELEC

Présentation

Bloc de compétences B : L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

UE 32 : Maîtriser les savoirs à et pour enseigner le français et les mathématiques à l'école primaire : savoirs disciplinaires et savoirs didactiques

EC 323 : Lire, dire, écrire, mesurer, calculer, raisonner dans toutes les disciplines.

Objectifs

- Construire les apprentissages dits fondamentaux du lire, dire, écrire, mesurer, calculer, raisonner, critiquer et évaluer dans les domaines d'enseignement autres que le français et les mathématiques, eu égard à la spécificité du métier de professeur des écoles.
- S'appuyer sur la polyvalence du professeur des écoles pour en faire un levier d'apprentissage transversal des fondamentaux, d'acquisition et d'usage des compétences, connaissances, savoirs et savoir-faire liés aux fondamentaux.
- Amener l'étudiant à saisir en quoi et comment tous les domaines de l'enseignement de l'école primaire peuvent et doivent concourir à l'acquisition des apprentissages fondamentaux du lire, dire, écrire, mesurer, calculer, raisonner, critiquer et évaluer. Outre le français et les mathématiques, l'ensemble des disciplines sont concernées.

Évaluation

SESSION 1 : Écrit ou oral, individuel ou collectif : élaborer et présenter une séquence dans une discipline autre que français/maths en faisant apparaître les liens avec les fondamentaux (français/mathématiques).

SESSION 2 : Analyse d'un corpus de documents pour faire apparaître les liens avec les fondamentaux (français/mathématiques).

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

Examens

SESSION 1 : Écrit ou oral, individuel ou collectif : élaborer et présenter une séquence dans une discipline autre que français/maths en faisant apparaître les liens avec les fondamentaux (français/mathématiques).

SESSION 2 : Analyse d'un corpus de documents pour faire apparaître les liens avec les fondamentaux (français/mathématiques).

UE 3 Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique des autres disciplines de l'école primaire. Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 6) et en exploitant les ressources numériques.

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 5,0
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres

Liste des enseignements

- EC 331 Enseigner l'histoire, la géographie et l'EMC dans le premier degré. EI 6
- EC 332 Enseigner les arts plastiques à l'école. Enseigner l'éducation musicale et le chant choral à l'école. EI 6
- EC 333 Enseigner les sciences expérimentales et la technologie à l'école primaire. EI 6
- EC 334 Enseigner l'EPS à l'école. EI 6
- EC 335 Enseigner une langue vivante étrangère à l'école primaire. EI 6

EC 331 Enseigner l'histoire, la géographie et l'EMC dans le premier degré. EI 6

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MgPEHGI

Présentation

Bloc de compétences B : L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages
Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

UE 33 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique des autres disciplines de l'école primaire.

Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 6) et en exploitant les ressources numériques.

EC 331 : Enseigner l'histoire, la géographie et l'EMC dans le premier degré

Objectifs

Dans la continuité du M1 et dans une perspective résolument pédagogique, ouverte sur les différents cycles d'enseignement, le module sera conçu de manière à favoriser la maîtrise des fondamentaux indispensables pour mettre en place des situations d'enseignement/apprentissage en histoire, en géographie, dans le cadre de la maîtrise de l'espace et du temps pour les élèves les plus jeunes et de l'enseignement moral et civique.

L'objectif du module de formation est :

- de permettre aux futurs professeurs de développer une réflexion critique associée aux contenus d'enseignement ;
- de les amener à réfléchir à la spatialité de la classe et aux modalités, à l'ordre, aux moyens, au contrôle des apprentissages ;
- de concevoir des séances dans le cadre de séquences, d'élaborer des traces écrites ;
- et, enfin, d'articuler les enseignements de l'histoire, de la géographie et de l'EMC (avec d'autres disciplines si nécessaire suivant les thèmes traités).

Évaluation mutualisée pour les EC 331/431

SESSION 1 : L'évaluation (écrite et/ou orale) portera sur la capacité des étudiants à concevoir, à formaliser et/ou à analyser des situations d'enseignement dans l'une ou plusieurs spécialités concernées par l'EC (structuration de l'espace et du temps en cycle 1, questionner le monde en cycle 2, histoire et géographie en cycle 3, EMC dans les différents cycles). Le travail demandé pourra être collectif et/ou individuel.

SESSION 2 : Un travail écrit et individuel prenant la forme d'une réflexion didactique et pédagogique autour d'un ou plusieurs documents articulés aux programmes.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

Examens

Évaluation mutualisée pour les EC 331/431

SESSION 1 : L'évaluation (écrite et/ou orale) portera sur la capacité des étudiants à concevoir, à formaliser et/ou à analyser des situations d'enseignement dans l'une ou plusieurs spécialités concernées par l'EC (structuration de l'espace et du temps en cycle 1, questionner le monde en cycle 2, histoire et géographie en cycle 3, EMC dans les différents cycles). Le travail demandé pourra être collectif et/ou individuel.

SESSION 2 : Un travail écrit et individuel prenant la forme d'une réflexion didactique et pédagogique autour d'un ou plusieurs documents articulés aux programmes.

EC 332 Enseigner les arts plastiques à l'école. Enseigner l'éducation musicale et le chant choral à l'école. EI 6

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M9PEART

Présentation

Bloc de compétences B : L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages
Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

UE 33 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique des autres disciplines de l'école primaire.

Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 6) et en exploitant les ressources numériques.

EC 332 : Enseigner les arts plastiques à l'école. Enseigner l'éducation musicale et le chant choral à l'école.
EI 6.

Objectifs

- Réinvestir les notions abordées en M1 concernant les enjeux de l'enseignement des arts-plastiques et de l'histoire des arts à l'école pour concevoir des séquences pédagogiques favorisant chez l'élève l'expression, la création réfléchie, l'autonomie.
- Réinvestir les notions abordées en M1 concernant les enjeux de l'éducation musicale et de l'histoire de arts à l'école et acquérir des compétences pour la mise en œuvre de son enseignement.

Évaluation

Contrôle continu sans examen terminal. L'étudiant qui a obtenu la moyenne dans l'une des deux disciplines n'a pas à la repasser.

- SESSION 1 :

Arts plastiques

Élaboration d'une préparation de cours (séance ou séquence) : écrit ou oral, collectif

Éducation musicale

Pratique musicale et analyse d'une préparation de cours (séance ou séquence) : écrit, oral, individuelle ou collective

• SESSION 2 :

Arts plastiques

Conception et/ou analyse d'une préparation de cours (séance ou séquence) : écrit, individuel.

Éducation musicale

Identique à la première session

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

Examens

SESSION 1 :

Arts plastiques

Élaboration d'une préparation de cours (séance ou séquence) : écrit ou oral, collectif

Éducation musicale

Pratique musicale et analyse d'une préparation de cours (écrit, oral, individuelle ou collective)

SESSION 2 :

Arts plastiques

Conception et/ou analyse d'une préparation de cours (séance ou séquence) : écrit, individuel.

Éducation musicale

Identique à la première session CT

EC 333 Enseigner les sciences expérimentales et la technologie à l'école primaire. EI 6

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MgPESCI

Présentation

Bloc de compétences B : L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages
Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

UE 33 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique des autres disciplines de l'école primaire.

Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 6) et en exploitant les ressources numériques.

EC 333 : Enseigner les sciences expérimentales et la technologie à l'école primaire. EI 6

Année universitaire : 2021-2022

Semestre : S3

Nombre d'ECTS associés à l'UE ou EC : 1 ECTS

Caractère des enseignements : **obligatoire**

Objectifs

L'objectif de cet EC est de rendre l'étudiant capable d'utiliser les connaissances scientifiques et didactiques pour construire des séquences accessibles à tous les élèves dans le cadre de la démarche d'investigation proposée à l'école. Pour cela, les étudiants devront :

- approfondir les connaissances scientifiques ;
- s'approprier et rendre accessible les étapes essentielles de la démarche d'investigation préconisée dans les programmes de l'école
- développer des compétences de communication dans des formes écrites, orales, individuelles ou collectives.

Évaluation

1^{ère} session CC

Élaboration d'un écrit portant sur la construction d'une séquence /séance incluant quelques étapes de la démarche d'investigation et éventuellement l'identification de quelques conceptions (BO, séance, séquence, étapes de la démarche d'investigation, idées initiales, etc.).

Épreuve écrite portant sur une étude de documents (BO, séance, séquence, étapes de la démarche d'investigation, idées initiales, etc.)

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

Examens

1^{ère} session CC

Élaboration d'un écrit portant sur la construction d'une séquence /séance incluant quelques étapes de la démarche d'investigation et éventuellement l'identification de quelques conceptions (BO, séance, séquence, étapes de la démarche d'investigation, idées initiales, etc.).

2^{nde} session

Épreuve écrite portant sur une étude de documents (BO, séance, séquence, étapes de la démarche d'investigation, idées initiales, etc.)

EC 334 Enseigner l'EPS à l'école. EI 6

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M9PEEPS

Présentation

Bloc de compétences B : L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages
Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

UE 33 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique des autres disciplines de l'école primaire.

Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 6) et en exploitant les ressources numériques.

EC 334 : Enseigner l'EPS à l'école. EI 6

Objectifs

- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer des modules d'apprentissage en EPS
- Analyser sa pratique professionnelle en EPS pour remédier aux difficultés rencontrées dans la classe (gestion du groupe, posture de l'enseignant, choix adaptés de contenus d'enseignements, démarche pédagogique)
- Travailler en équipe et s'adapter aux caractéristiques locales du contexte d'enseignement

Évaluation

Évaluation mutualisée pour les EC 334/434

SESSION 1 : Écrit individuel : Dossier portant sur l'analyse d'un module d'apprentissage en EPS mis en place au cours de l'année (dans une APSA au choix).

L'étudiant pourra s'appuyer sur des connaissances d'ordre didactique et pédagogique pour justifier ses propositions.

SESSION 2 : Écrit individuel : épreuve écrite portant sur la construction d'un module d'apprentissage dans un contexte éducatif situé.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

Examens

Évaluation mutualisée pour les EC 334/434

SESSION 1 : Écrit individuel : Dossier portant sur l'analyse d'un module d'apprentissage en EPS mis en place au cours de l'année (dans une APSA au choix).

L'étudiant pourra s'appuyer sur des connaissances d'ordre didactique et pédagogique pour justifier ses propositions.

SESSION 2 : Écrit individuel : épreuve écrite portant sur la construction d'un module d'apprentissage dans un contexte éducatif situé.

EC 335 Enseigner une langue vivante étrangère à l'école primaire. EI 6

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MgPELVE

Présentation

Bloc de compétences B : L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

UE 33 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique des autres disciplines de l'école primaire.

Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 6) et en exploitant les ressources numériques.

EC 335 : Enseigner une langue vivante étrangère à l'école primaire. EI 6.

Objectifs

Consolider et enrichir dans une démarche réflexive :

- les compétences professionnelles (être capable d'analyser sa pratique et de la faire évoluer, d'identifier les outils nécessaires à la formation et à l'auto-formation) ;
- les compétences didactiques (être capable de concevoir et d'animer des séances de LVE et d'éveil à la diversité linguistique en conformité avec les programmes et de les ajuster aux besoins des élèves et de porter un regard réflexif sur leur mise en œuvre) ;
- les compétences langagières (être capable de s'exprimer avec aisance, niveau visé B2 du CECRL, dans une situation d'enseignement à l'école primaire) ;
- les compétences linguistiques (être capable de solliciter les ressources phonologiques, lexicales, grammaticales et syntaxiques requises par la situation d'enseignement) et culturelles (être capable de proposer un enseignement intégré de la culture et de mettre en œuvre des situations interculturelles).

Évaluation

SESSION 1 : Conception, analyse ou refonte d'une séquence progressive complète élaborée en groupes avec animation d'une tâche.

SESSION 2 : Conception d'une séquence d'apprentissage à partir d'un support (pages de manuel, chanson, court album...)

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

Examens

SESSION 1 : Conception, analyse ou refonte d'une séquence progressive complète élaborée en groupes avec animation d'une tâche.

SESSION 2 : Conception d'une séquence d'apprentissage à partir d'un support (pages de manuel, chanson, court album...)

UE 4 Construire des expériences du métier : mettre en œuvre des séances, des séquences d'apprentissage dans toutes les disciplines de l'école en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 7) et en exploitant l'environnement numérique

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 5.0
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres

Liste des enseignements

- EC 341 Stage en école maternelle ou élémentaire
- EC 342 Préparation de stage et analyse de pratiques de stage

EC 341 Stage en école maternelle ou élémentaire

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M9PESTA

Présentation

Bloc de compétences B' : L'enseignant polyvalent, efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, dans la transmission des savoirs fondamentaux, au service de la réussite de tous

Faire la classe, adapter son enseignement, aider tous les élèves à apprendre, animer, gérer, différencier, évaluer.

UE 4 : Construire des expériences du métier : mettre en œuvre des séances, des séquences d'apprentissage dans toutes les disciplines de l'école en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 7) et en exploitant l'environnement numérique.

EC 341 : Stage en responsabilité en école maternelle ou élémentaire

Objectifs

Permettre à l'étudiant d'acquérir et/ou de consolider, en situation de classe en responsabilité ou en pratique accompagnée, l'ensemble des compétences du Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

(cf arrêté du 1-7-2013 – J.O. du 18-7-2013 – Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation)

Évaluation

Contrôle continu obligatoire sans épreuve terminale, qui repose sur la réalisation du stage.

SESSION 1 : L'évaluation de l'EC se fera à partir des informations portées dans le(s) rapport(s) de visite(s) du tuteur de la formation universitaire, qui pourra effectuer une ou deux visite(s). Le(s) rapport(s) du tuteur du terrain professionnel est/sont pris en compte.

Afin de prendre en compte le développement professionnel de l'étudiant, la note finale des EC 341-441 sera attribuée en fin d'année, par décision de l'équipe pédagogique qui aura suivi l'étudiant(e) tout au long de l'année.

Le stage (SR ou SOPA) est un élément de formation. Il est soumis, au même titre que les autres EC, aux règles d'absences précisées dans les MCC : un taux d'absence supérieur à 25% du temps de stage ne permettra pas à l'étudiant de valider l'EC.

SESSION 2 : PAS DE SESSION DE RATTRAPAGE

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe

Examens

SESSION 1 : L'évaluation de l'EC se fera à partir des informations portées dans le(s) rapport(s) de visite(s) du tuteur de la formation universitaire, qui pourra effectuer une ou deux visite(s). Le(s) rapport(s) du tuteur du terrain professionnel est/sont pris en compte.

Afin de prendre en compte le développement professionnel de l'étudiant, la note finale des EC 341-441 sera attribuée en fin d'année, par décision de l'équipe pédagogique qui aura suivi l'étudiant(e) tout au long de l'année. Le stage en responsabilité est un élément de formation. Il est soumis, au même titre que les autres EC, aux règles d'absences précisées dans les MCC : un taux d'absence supérieur à 25% du temps de stage ne permettra pas à l'étudiant de valider l'EC.

SESSION 2 : PAS DE SESSION DE RATTRAPAGE

EC 342 Préparation de stage et analyse de pratiques de stage

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M9PEAPR

Présentation

Bloc de compétences B' : L'enseignant polyvalent, efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, dans la transmission des savoirs fondamentaux, au service de la réussite de tous

Faire la classe, adapter son enseignement, aider tous les élèves à apprendre, animer, gérer, différencier, évaluer.

UE 4 : Construire des expériences du métier : mettre en œuvre des séances, des séquences d'apprentissage dans toutes les disciplines de l'école en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 7) et en exploitant l'environnement numérique.

EC 342 : Préparation et analyse des pratiques de stage

Objectifs

- Organiser et planifier son enseignement,
- Débattre de problématiques professionnelles, faire une analyse critique de son travail, savoir remettre en question son enseignement et ses méthodes,
- Participer à une analyse réflexive

Évaluation

Contrôle continu obligatoire sans épreuve terminale, qui repose sur le suivi des stages.

SESSION 1 : Écrit individuel : L'évaluation se fera à partir d'un travail d'analyse de l'étudiant(e). Ce travail doit permettre d'attester du sérieux et de l'investissement de l'étudiant(e) pendant son stage, ainsi que de sa capacité à prendre du recul sur sa pratique. La qualité de la langue (syntaxe et orthographe) sera prise en compte dans l'évaluation.

SESSION 2 : Reprise du travail de session 1 prenant en compte les remarques et conseils du formateur.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier CC10. Coopérer au sein d'une équipe

Examens

SESSION 1 : Écrit individuel : L'évaluation se fera à partir d'un travail d'analyse de l'étudiant(e). Ce travail doit permettre d'attester du sérieux et de l'investissement de l'étudiant(e) pendant son stage, ainsi que de sa capacité à prendre du recul sur sa pratique. La qualité de la langue (syntaxe et orthographe) sera prise en compte dans l'évaluation.

SESSION 2 : Reprise du travail de session 1 prenant en compte les remarques et conseils du formateur.

UE 5 Se former à et par la recherche

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 5.0
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres

Liste des enseignements

- EC 351 Mise en œuvre du protocole. Recueil et analyse des données. Exploitation des résultats de la recherche dans ses pratiques professionnelles

EC 351 Mise en œuvre du protocole. Recueil et analyse des données. Exploitation des résultats de la recherche dans ses pratiques professionnelles

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 5,0
- > Nombre d'heures : 15,0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux pratiques
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M9PEMRC

Présentation

Bloc de compétences C : L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

UE 35 : Se former à et par la recherche

EC 351 : Mise en œuvre du protocole

Recueil et analyse des données / Exploitation des résultats de la recherche dans ses pratiques professionnelles

Objectifs

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques
- Se doter d'outils pour observer et analyser des situations d'enseignement et des pratiques professionnelles
- Développer des capacités d'analyse critique des informations et des ressources relatives au métier
- Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action

Évaluation

SESSION 1 : Écrit et oral individuel ou collectif : rendu et soutenance du mémoire

Participation aux journées de valorisation de la recherche

SESSION 2 : Écrit et oral individuel ou collectif : Reprise du mémoire présenté en session 1 à partir des remarques du jury et nouvelle soutenance.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficace prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Examens

SESSION 1 : Écrit et oral individuel ou collectif : rendu et soutenance du mémoire

Participation aux journées de valorisation de la recherche

SESSION 2 : Écrit et oral individuel ou collectif : Reprise du mémoire présenté en session 1 à partir des remarques du jury et nouvelle soutenance.

UE 6 Concevoir des projets et se doter d'outils de développement professionnel

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres

Liste des enseignements

- EC 361 Ateliers d'analyses didactiques (toutes disciplines)
- EC 362 EAC : projets de pratiques culturelles (musicales, plastiques, sportives, projets culturels en lien avec des acteurs du patrimoine local, des associations périscolaires...), projets culturels et interculturels
- Séminaire / Journée d'études

EC 361 Ateliers d'analyses didactiques (toutes disciplines)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 6.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MgPEDID

Présentation

Bloc de compétences C : L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

UE 46 : Concevoir des projets et se doter d'outils de développement professionnel

EC 361 : Ateliers d'analyses didactiques (toutes disciplines)

Objectifs

- Permettre à l'étudiant d'articuler les apports théoriques et les expériences pratiques en jeu dans la transposition didactique pour analyser les enjeux disciplinaires et didactiques des situations d'enseignement : maîtriser les savoirs à enseigner, développer son expertise didactique et pédagogique.
- Permettre à l'étudiant de construire, transformer et faire évoluer sa pratique.
- Permettre à l'étudiant de construire des outils d'analyse de pratiques en croisant les différentes didactiques de l'école primaire et/ou en plaçant les outils professionnels dans la perspective des enseignements.
- Permettre à l'étudiant d'analyser la pratique et les documents utilisés lors de la construction d'activités d'apprentissage.
- Permettre à l'étudiant d'être capable d'adapter son enseignement au niveau et besoin des élèves, en particulier dans le cadre de la gestion de l'hétérogénéité et de l'inclusion.
- Permettre à l'étudiant d'identifier des éléments transversaux pour construire la polyvalence.

Évaluation

Évaluation mutualisée pour les EC 361/461

SESSION 1 : Écrit individuel : moyenne des notes liées à la préparation de l'épreuve écrite d'application, dont concours blanc

SESSION 2 : Écrit individuel : épreuve type du concours (épreuve d'application)

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficace prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Examens

Évaluation mutualisée pour les EC 361/461

SESSION 1 : Écrit individuel : moyenne des notes liées à la préparation de l'épreuve écrite d'application, dont concours blanc

SESSION 2 : Écrit individuel : épreuve type du concours (épreuve d'application)

EC 362 EAC : projets de pratiques culturelles (musicales, plastiques, sportives, projets culturels en lien avec des acteurs du patrimoine local, des associations périscolaires...), projets culturels et interculturels

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MgPE362

Présentation

Bloc de compétences C : L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

UE 36 : Concevoir des projets et se doter d'outils de développement professionnel

EC 362 : EAC : projets de pratiques culturelles (musicales, plastiques, sportives, projets culturels en lien avec des acteurs du patrimoine local, des associations périscolaires...), projets culturels et interculturels

Objectifs

- Tisser un lien entre pratique estudiantine et pratique enseignante, pratique personnelle et pratique professionnelle.
- Incarner la médiation artistique et culturelle, être porteur soi-même d'une pratique et d'une démarche à transmettre.
- Se cultiver, apprendre à se cultiver et à interroger la culture dans ce qu'elle apporte à l'être, à l'identité, au développement personnel (intellectuel, émotionnel), aux sens, aux apprentissages et au fonctionnement cognitif, au fonctionnement social, en lien avec les compétences psychosociales notamment.
- Apprendre à vivre une expérience créative pour pouvoir s'appuyer sur l'évidence du vécu et transmettre.
- Participer à la mise en place du « Parcours d'éducation artistique et culturelle » (circulaire n° 2013-073 du 3-5-2013 MEN – DGESCO).

- Connaître les dispositifs de l'éducation artistique et culturelle et les procédures d'élaboration de projets. Découvrir les modalités du parcours et des projets de l'éducation artistique, culturelle et scientifique au travers des textes officiels (circulaire interministérielle n° 2013- 073 du 3 mai 2013), des outils disponibles pour l'enseignant (plateforme ADAGE, site de la DSDEN, DRAC...), des possibilités de mises en œuvre dans la classe et hors la classe (dispositifs académiques et départementaux existants, partenariats ...), des démarches administratives à mettre en œuvre pour financer un projet.
- Rencontrer les acteurs de la médiation culturelle du service éducatif au sein de l'institution culturelle concernée, connaître les programmes et dispositifs du partenaire ainsi que les ressources mises à disposition pour le public et les professeurs.
- Être capable de concevoir une démarche de projet en partenariat pour favoriser le contact des élèves avec les œuvres, les artistes et les institutions culturelles.
- Connaître l'offre culturelle et scientifique locale, les institutions artistiques et culturelles locales qui travaillent en partenariat avec l'école.

Évaluation

Évaluation mutualisée pour les EC 362/462

SESSION 1 : Écrit ou oral, individuel ou collectif : Construction d'un projet d'éducation artistique et/ou culturelle mettant en œuvre la polyvalence.

SESSION 2 : Écrit ou oral individuel : Construction d'un projet d'éducation artistique et/ou culturelle mettant en œuvre la polyvalence.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficace prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Examens

Évaluation mutualisée pour les EC 362/462

SESSION 1 : Écrit ou oral, individuel ou collectif : Construction d'un projet d'éducation artistique et/ou culturelle mettant en œuvre la polyvalence.

SESSION 2 : Écrit ou oral individuel : Construction d'un projet d'éducation artistique et/ou culturelle mettant en œuvre la polyvalence.

Séminaire / Journée d'études

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > Nombre d'heures : 6.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement neuvième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres

UE 1 Connaitre le contexte institutionnel et professionnel. Connaître les fondements éthiques du métier.

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres

Liste des enseignements

- EC 411 (CC et PE). Relations avec les familles et les partenaires de l'école . Égalité F/G. Lutte contre les discriminations
- EC 412 En lien avec l'oral 2.2. Projet professionnel et analyses de situations professionnelles
- EC 413 Culture et pratiques numériques en milieu scolaire

EC 411 (CC et PE). Relations avec les familles et les partenaires de l'école . Égalité F/G. Lutte contre les discriminations

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 12.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MoPERFP

Présentation

Bloc de compétences A : L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

UE 41 : Connaître le contexte institutionnel et professionnel. Connaître les fondements éthiques du métier.

EC 411 : Relations avec les familles et les partenaires de l'école. Égalité F/G. Lutte contre les discriminations

Objectifs

L'objectif de cette unité d'enseignement est de permettre au futur enseignant de devenir un acteur responsable du système éducatif.

Pour ce faire, il s'agit de construire une culture et une posture professionnelles sous-tendues par deux grands champs de connaissances et de réflexion : la connaissance du système éducatif et la connaissance de l'enfant.

Ces deux grands champs sont abordés au travers de problématiques traitées à partir des domaines de la philosophie, de la psychologie, la sociologie et plus largement des sciences de l'éducation. Il s'agit ainsi pour l'étudiant de :

- Prendre en considération les élèves à besoins éducatifs particuliers et de façon générale la diversité des publics.
- Connaître les principes de la co-éducation et de la relation aux familles.
- Travailler en équipe et en partenariat : équipe pédagogique, équipe éducative et communauté éducative, partenaires extérieurs (associations, collectivités territoriales, entreprises ...).
- Connaître les risques psycho-sociaux de l'enseignant et les procédures d'accès aux aides.

Évaluation

1^{ère} session CC

Contrôle continu

2^{nde} session

Evaluation écrite sur les contenus des deux semestres.

Compétences visées

CC1. Faire partager les valeurs de la République

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

CC12. Coopérer avec les parents d'élèves

CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Examens

1^{ère} session CC

Contrôle continu

2^{nde} session

Evaluation écrite sur les contenus des deux semestres.

EC 412 En lien avec l'oral 2.2. Projet professionnel et analyses de situations professionnelles

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MoPEASP

Présentation

Bloc de compétences A : L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

UE 41 : Connaître le contexte institutionnel et professionnel. Connaître les fondements éthiques du métier.

EC 412 : EC en lien avec l'oral 2.2.

Projet professionnel et analyses de situations professionnelles.

Objectifs

Préparer les candidats à la deuxième partie de l'épreuve d'entretien.

Épreuve d'entretien

- Durée totale de l'épreuve : 1 heure et 5 minutes
- Coefficient 2

L'épreuve comporte deux parties.

La première partie (30 minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Le candidat dispose de 30 minutes de préparation.

A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury.

Cet exposé ne saurait excéder 15 minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

La seconde partie (35 minutes) porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de 15 minutes débutant par une présentation, d'une durée de 5 minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant 10 minutes.

La suite de l'échange, d'une durée de 20 minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV de [l'arrêté fixant les modalités les modalités d'organisation des concours](#).

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire

Évaluation

1ère session CC

Écrit individuel (pouvant être complété d'un oral) réflexif à partir de documents donnés lors des cours et/ou de pratiques de classe analysées.

2nde session

Écrit individuel : Reprise du travail présenté en session 1 à partir des remarques portées sur le dossier par l'évaluateur.

Compétences visées

CC1. Faire partager les valeurs de la République

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

CC12. Coopérer avec les parents d'élèves

CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Examens

1ère session CC

Écrit individuel (pouvant être complété d'un oral) réflexif à partir de documents donnés lors des cours et/ou de pratiques de classe analysées.

Écrit individuel : Reprise du travail présenté en session 1 à partir des remarques portées sur le dossier par l'évaluateur.

EC 413 Culture et pratiques numériques en milieu scolaire

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 8.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MoPENUM

Présentation

Bloc de compétences A : L'enseignant acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale

UE 41 : Connaître le contexte institutionnel et professionnel. Connaître les fondements éthiques du métier.

EC 413 : Culture et pratiques numériques en milieu scolaire

Objectifs

Faisant suite à l'EC314, cet EC a pour objectif d'approfondir les compétences pédagogiques numériques des futurs enseignants du 1er degré et plus précisément sur l'utilisation du numérique pour :

- *favoriser l'enseignement et les apprentissages par l'instrumentation des pratiques professionnelles ;*
- *prendre en compte la diversité des élèves ;*
- *exploiter des ressources multimédias et interactives ;*
- *construire des supports dédiés à l'évaluation.*

Il visera plus spécialement la capacité de l'étudiant à concevoir et mettre en œuvre des situations pédagogiques d'apprentissage et d'évaluation au 1er degré. Celles-ci mobiliseront fortement les outils numériques pour répondre à des problèmes récurrents d'enseignement et/ou d'apprentissage en intégrant progressivement plus d'individualisation et d'adaptation à la diversité des élèves.

Évaluation

1^{ère} session CC

Travail individuel et / ou collectif

2^{nde} session

Écrit individuel pouvant prendre la forme d'une analyse de séance, d'un outil TICE ou autre

Compétences visées

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier.

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation.

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC10. Coopérer au sein d'une équipe.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication.

CC11. Contribuer à l'action de la communauté éducative.

CC1. Faire partager les valeurs de la République.

CC6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques.

CC2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école.

CC12. Coopérer avec les parents d'élèves.

CC13. Coopérer avec les partenaires de l'école.

P3 : Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficaces prenant en compte la diversité des élèves.

P4 : Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.

P5 : Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Examens

1^{ère} session CC

Travail individuel et / ou collectif

2^{nde} session

Écrit individuel pouvant prendre la forme d'une analyse de séance, d'un outil TICE ou autre

UE 2 Renforcer les savoirs à et pour enseigner le français et les mathématiques : opérer une synthèse réflexive.

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 8.0
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres

Liste des enseignements

- EC 421 Français. El 8. Apports didactiques et pédagogie du français à l'école. Oral 1 : la "leçon"
- EC 422 Mathématiques. El 8. Apports didactiques et pédagogie des mathématiques à l'école. Oral 1 : la "leçon"

EC 421 Français. EI 8. Apports didactiques et pédagogie du français à l'école. Oral 1 : la "leçon"

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Nombre d'heures : 27.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MoPEFRS

Présentation

Bloc de compétences B : L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages
Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

UE 42 : Renforcer les savoirs à et pour enseigner le français et les mathématiques : opérer une synthèse réflexive.

EC 421 : Français. EI 8

. Apports didactiques et pédagogie du français à l'école.

. Oral 1 : la "leçon"

Objectifs

- Compléter les connaissances en didactique du français du cycle 1 au cycle 3.
 - Concevoir, analyser et présenter des séquences s'appuyant sur les programmes des trois cycles de l'école primaire.
 - Préparer et analyser de séances (ou de séquences) réalisées durant les stages, dont certaines devront intégrer les TICE.
 - Identifier et développer des gestes professionnels spécifiques à l'enseignement du/en français.
 - Développer les compétences de lecture et de rédaction et d'analyse grammaticale et lexicale pour la préparation du concours. Les points abordés seront en lien avec les enjeux de l'enseignement dans chacun des cycles et les expériences de stage : l'évaluation des apprentissages, la différenciation pédagogique et l'adaptation des supports.
Élaborer des réponses aux besoins identifiés et des stratégies d'accompagnement.
Ces savoirs seront mobilisés dans la conception et présentation de séquences s'appuyant sur les programmes des trois cycles de l'école. Des lectures de littérature de jeunesse seront obligatoires pour préparer certains types de séquences.
La préparation au concours sera menée en parallèle :
- Entraînement à l'épreuve écrite du concours.

- Pratiques rédactionnelles (réflexion et développement)
- Étude de la langue
- Lexique et compréhension lexicale
- Entraînement à l'oral de la leçon

Évaluation

1^{ère} session CC

Contrôles de connaissances en français et en didactique du français et/ou présentation d'une leçon de français à l'école :
modalités possibles oral/écrit, individuel/collectif

2^{nde} session

Épreuve écrite individuelle sur les connaissances en français et en didactique du français

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

Examens

1^{ère} session CC

Contrôles de connaissances en français et en didactique du français et/ou présentation d'une leçon de français à l'école :
modalités possibles oral/écrit, individuel/collectif

2^{nde} session

Épreuve écrite individuelle sur les connaissances en français et en didactique du français

EC 422 Mathématiques. EI 8. Apports didactiques et pédagogie des mathématiques à l'école. Oral 1 : la "leçon"

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Nombre d'heures : 27.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MoPEMAT

Présentation

Bloc de compétences B : L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages
Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

UE 42 : Renforcer les savoirs à et pour enseigner le français et les mathématiques : opérer une synthèse réflexive.

EC 422 : Mathématiques. EI 8

. Apports didactiques et pédagogie des mathématiques à l'école

. Oral 1 : la "leçon"

Objectifs

L'objectif des éléments constitutifs EC 122, 222, 322, 422 est de préparer les futurs professeurs des écoles à enseigner les mathématiques à l'école.

Dans ce but, il s'agit de :

réactiver, approfondir et organiser les connaissances nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école maternelle et élémentaire,

permettre aux étudiants d'entreprendre une réflexion sur des situations d'enseignement et leur conception, en leur permettant de faire des liens entre les notions, et d'aborder des questions liées à leur mise en œuvre.

L'étude des différentes notions mathématiques permettra de travailler un certain nombre de savoirs professionnels liés à ces notions : prise en compte de la diversité des élèves, conceptions, erreurs, obstacles, procédures, situations d'enseignement, situations de référence, analyse *a priori*, évaluation réflexion quant à l'accessibilité...

L'articulation avec les stages permettra l'analyse des ressources dont dispose l'enseignant dans la classe et des supports qu'il choisit pour ses élèves afin d'approfondir certains des contenus abordés, elle permettra aussi d'instancier l'étude des conceptions des élèves en appui sur leurs productions effectives (procédures, erreurs...).

Évaluation

1^{ère} session CC

Contrôles de connaissances mathématiques et didactiques et/ou présentation d'une leçon de mathématiques à l'école : modalités possibles oral/écrit, individuel/collectif

2^{nde} session

Épreuve écrite individuelle sur les connaissances mathématiques et didactiques

Compétences visées

- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Examens

1^{ère} session CC

Contrôles de connaissances mathématiques et didactiques et/ou présentation d'une leçon de mathématiques à l'école : modalités possibles oral/écrit, individuel/collectif

2^{nde} session

Épreuve écrite individuelle sur les connaissances mathématiques et didactiques

UE 3 Renforcer les savoirs à et pour enseigner les autres disciplines de l'école : opérer une synthèse réflexive.

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 5,0
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres

Liste des enseignements

- EC 431 Enseigner l'histoire, la géographie et l'EMC dans le premier degré. EI 8
- EC 432 Enseigner les arts plastiques à l'école. Enseigner l'éducation musicale et le chant choral à l'école. EI 8
- EC 433 Enseigner les sciences expérimentales et la technologie à l'école primaire. EI 8
- EC 434 EPS et oral 2.1. Enjeux de l'EPS à l'école. EI 8
- EC 435 Enseigner une langue vivante étrangère à l'école primaire. EI 8

EC 431 Enseigner l'histoire, la géographie et l'EMC dans le premier degré. EI 8

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MoPEHGI

Présentation

Bloc de compétences B : L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages
Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

UE 43 : Renforcer les savoirs à et pour enseigner les autres disciplines de l'école : opérer une synthèse réflexive

EC 431 : Enseigner l'histoire, la géographie et l'EMC dans le premier degré

Objectifs

Dans une perspective pédagogique, ouverte sur les différents cycles d'enseignement, le module sera conçu de manière à favoriser la maîtrise des fondamentaux indispensables pour mettre en place des situations d'enseignement/apprentissage en histoire, en géographie, dans le cadre de la maîtrise de l'espace et du temps pour les élèves les plus jeunes et de l'enseignement moral et civique.

L'objectif du module de formation est :

- de permettre aux futurs professeurs de développer une réflexion critique associée aux contenus d'enseignement ;
- de les amener à réfléchir à la spatialité de la classe et aux modalités, à l'ordre, aux moyens, au contrôle des apprentissages ;
- de concevoir des séances dans le cadre de séquences, d'élaborer des traces écrites ;
- et, enfin, d'articuler les enseignements de l'histoire, de la géographie et de l'EMC (avec d'autres disciplines si nécessaire suivant les thèmes traités).

Évaluation

1^{ère} session CC

L'évaluation (écrite et/ou orale) portera sur la capacité des étudiants à concevoir, à formaliser et/ou à analyser des situations d'enseignement dans l'une ou plusieurs spécialités concernées par l'EC (structuration de l'espace et du temps en cycle 1, questionner le monde en cycle 2, histoire et géographie en cycle 3, EMC dans les différents cycles). Le travail demandé pourra être collectif et/ou individuel.

2^{nde} session

Un travail écrit et individuel prenant la forme d'une réflexion didactique et pédagogique autour d'un ou plusieurs documents articulés aux programmes.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

Examens

1^{ère} session CC

L'évaluation (écrite et/ou orale) portera sur la capacité des étudiants à concevoir, à formaliser et/ou à analyser des situations d'enseignement dans l'une ou plusieurs spécialités concernées par l'EC (structuration de l'espace et du temps en cycle 1, questionner le monde en cycle 2, histoire et géographie en cycle 3, EMC dans les différents cycles). Le travail demandé pourra être collectif et/ou individuel.

2^{nde} session

Un travail écrit et individuel prenant la forme d'une réflexion didactique et pédagogique autour d'un ou plusieurs documents articulés aux programmes.

EC 432 Enseigner les arts plastiques à l'école. Enseigner l'éducation musicale et le chant choral à l'école. EI 8

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MoPEART

Présentation

Bloc de compétences B : L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages
Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

UE 43 : Maîtriser les savoirs disciplinaires et la didactique des autres disciplines de l'école primaire.

Concevoir des séances, des séquences d'apprentissage et leurs évaluations, en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 6) et en exploitant les ressources numériques.

EC 432 : Enseigner les arts plastiques à l'école. Enseigner l'éducation musicale et le chant choral à l'école.
EI 6.

Objectifs

- Réinvestir les notions abordées en M1 concernant les enjeux de l'enseignement des arts-plastiques et de l'histoire des arts à l'école pour concevoir des séquences pédagogiques favorisant chez l'élève l'expression, la création réfléchie, l'autonomie.
- Réinvestir les notions abordées en M1 concernant les enjeux de l'éducation musicale et de l'histoire de arts à l'école et acquérir des compétences pour la mise en œuvre de son enseignement.

Évaluation

1^{ère} session CC

- Arts plastiques : Élaboration d'une préparation de cours, séance, séquence en arts plastiques.

Éducation musicale : Pratique musicale, conception et/ou analyse d'une préparation de cours (séance ou séquence) : écrit ou oral, individuel ou collectif.

2^{nde} session

- Arts plastiques : Contenu identique à la première session.
- Éducation musicale : Identique à la première session

Compétences visées

P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

Examens

1^{ère} session CC

- Arts plastiques

Élaboration d'une préparation de cours, séance, séquence en arts plastiques.

- Éducation musicale : Pratique musicale, conception et/ou analyse d'une préparation de cours (séance ou séquence) : écrit ou oral, individuel ou collectif.

2^{nde} session

- Arts plastiques

Contenu identique à la première session.

- Éducation musicale

Identique à la première session

EC 433 Enseigner les sciences expérimentales et la technologie à l'école primaire. EI 8

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MoPESCI

Présentation

Bloc de compétences B : L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

UE 43 : Renforcer les savoirs à et pour enseigner les autres disciplines de l'école : opérer une synthèse réflexive.

EC 433 : Enseigner les sciences expérimentales et la technologie à l'école primaire. EI 8

Objectifs

L'objectif de cet EC est de rendre l'étudiant capable d'utiliser les connaissances scientifiques et didactiques pour construire des séquences accessibles à tous les élèves dans le cadre de la démarche d'investigation proposée à l'école. Pour cela, les étudiants devront :

- approfondir les connaissances scientifiques ;
- s'approprier et rendre accessible les étapes essentielles de la démarche d'investigation préconisée dans les programmes de l'école
- développer des compétences de communication dans des formes écrites, orales, individuelles ou collectives.
- développer une attitude critique associée aux contenus d'enseignement

Évaluation

1^{ère} session CC

Élaboration d'un écrit portant sur la construction d'une séquence /séance incluant quelques étapes de la démarche d'investigation et éventuellement l'identification de quelques conceptions(BO, séance, séquence, étapes de la démarche d'investigation, idées initiales, etc.).

2^{nde} session

Épreuve écrite portant sur une étude de documents (BO, séance, séquence, étapes de la démarche d'investigation, idées initiales, etc.)

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

Examens

1^{ère} session CC

Élaboration d'un écrit portant sur la construction d'une séquence /séance incluant quelques étapes de la démarche d'investigation et éventuellement l'identification de quelques conceptions(BO, séance, séquence, étapes de la démarche d'investigation, idées initiales, etc.).

2^{nde} session

Épreuve écrite portant sur une étude de documents (BO, séance, séquence, étapes de la démarche d'investigation, idées initiales, etc.)

EC 434 EPS et oral 2.1. Enjeux de l'EPS à l'école. EI 8

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MoPEEPS

Présentation

Bloc de compétences B : L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

UE 43 : Renforcer les savoirs à et pour enseigner les autres disciplines de l'école : opérer une synthèse réflexive

EC 434 : EPS et oral 2.1.

Enjeux de l'EPS à l'école. EI 8

Objectifs

- Préparer l'oral EPS du CRPE
- Cerner les enjeux de l'épreuve orale et mobiliser des connaissances de différents ordres pour y répondre
- Concevoir un exposé réflexif et utiliser une posture de communication adaptée

Évaluation

1^{ère} session CC

Écrit individuel : Dossier portant sur l'analyse d'un module d'apprentissage en EPS mis en place au cours de l'année (dans une APSA au choix).

L'étudiant pourra s'appuyer sur des connaissances d'ordre didactique et pédagogique pour justifier ses propositions.

2^{nde} session

Écrit individuel : épreuve écrite portant sur la construction d'un module d'apprentissage dans un contexte éducatif situé.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

Examens

1^{ère} session CC

Écrit individuel : Dossier portant sur l'analyse d'un module d'apprentissage en EPS mis en place au cours de l'année (dans une APSA au choix).

L'étudiant pourra s'appuyer sur des connaissances d'ordre didactique et pédagogique pour justifier ses propositions.

2^{nde} session

Écrit individuel : épreuve écrite portant sur la construction d'un module d'apprentissage dans un contexte éducatif situé.

EC 435 Enseigner une langue vivante étrangère à l'école primaire. EI 8

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MoPELVE

Présentation

Bloc de compétences B : L'enseignant concepteur de son enseignement anticipant les apprentissages

Concevoir, choisir, planifier, construire des contextes, anticiper les apprentissages.

UE 43 : Renforcer les savoirs à et pour enseigner les autres disciplines de l'école : opérer une synthèse réflexive

EC 435 : Enseigner une langue vivante étrangère à l'école primaire. EI 8.

Objectifs

Consolider et enrichir dans une démarche réflexive :

- les compétences professionnelles (être capable d'analyser sa pratique et de la faire évoluer, d'identifier les outils nécessaires à la formation et à l'auto-formation) ;
- les compétences didactiques (être capable de concevoir et d'animer des séances de LVE et d'éveil à la diversité linguistique en conformité avec les programmes et de les ajuster aux besoins des élèves et de porter un regard réflexif sur leur mise en œuvre) ;
- les compétences langagières (être capable de s'exprimer avec aisance, niveau visé B2 du CECRL, dans une situation d'enseignement à l'école primaire) ;
- les compétences linguistiques (être capable de solliciter les ressources phonologiques, lexicales, grammaticales et syntaxiques requises par la situation d'enseignement) et culturelles (être capable de proposer un enseignement intégré de la culture et de mettre en œuvre des situations interculturelles).

Évaluation

1ère session

Conception, analyse ou refonte d'une séquence progressive complète élaborée en groupes avec animation d'une tâche.

2^{nde} session

Conception d'une séquence d'apprentissage à partir d'un support (pages de manuel, chanson, court album...)

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer des éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

Examens

1^{ère} session

Conception, analyse ou refonte d'une séquence progressive complète élaborée en groupes avec animation d'une tâche.

2^{nde} session

Conception d'une séquence d'apprentissage à partir d'un support (pages de manuel, chanson, court album...)

UE 4 Construire des expériences du métier : mettre en œuvre des séances, des séquences d'apprentissage dans toutes les disciplines de l'école en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 9) et en exploitant l'environnement numérique

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 5.0
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres

Liste des enseignements

- EC 441 Stage en école maternelle ou élémentaire
- EC 442 Préparation de stage et analyse de pratiques de stage

EC 441 Stage en école maternelle ou élémentaire

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4M0PESTA

Présentation

Bloc de compétences B' : L'enseignant polyvalent, efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, dans la transmission des savoirs fondamentaux, au service de la réussite de tous.

Faire la classe, adapter son enseignement, aider tous les élèves à apprendre, animer, gérer, différencier, évaluer.

UE 4 : Construire des expériences du métier : mettre en œuvre des séances, des séquences d'apprentissage dans toutes les disciplines de l'école en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive g) et en exploitant l'environnement numérique

EC 441 : Stage en école maternelle ou élémentaire

Semestre : S4

Nombre d'ECTS associés à l'UE ou EC : 4 ECTS

Caractère des enseignements : obligatoire

Évaluation

Contrôle continu obligatoire sans épreuve terminale, qui repose sur la réalisation du stage.

SESSION 1 : L'évaluation de l'EC se fera à partir des informations portées dans le(s) rapport(s) de visite(s) du tuteur de la formation universitaire, qui pourra effectuer une ou deux visite(s). Le(s) rapport(s) du tuteur du terrain professionnel est/sont pris en compte.

Afin de prendre en compte le développement professionnel de l'étudiant, la note finale des EC 341-441 sera attribuée en fin d'année, par décision de l'équipe pédagogique qui aura suivi l'étudiant(e) tout au long de l'année.

Le stage (SR ou SOPA) est un élément de formation. Il est soumis, au même titre que les autres EC, aux règles d'absences précisées dans les MCC : un taux d'absence supérieur à 25% du temps de stage ne permettra pas à l'étudiant de valider l'EC.

SESSION 2 : PAS DE SESSION DE RATTRAPAGE

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

Examens

Contrôle continu obligatoire sans épreuve terminale, qui repose sur la réalisation du stage.

SESSION 1 : L'évaluation de l'EC se fera à partir des informations portées dans le(s) rapport(s) de visite(s) du tuteur de la formation universitaire, qui pourra effectuer une ou deux visite(s). Le(s) rapport(s) du tuteur du terrain professionnel est/sont pris en compte.

Afin de prendre en compte le développement professionnel de l'étudiant, la note finale des EC 341-441 sera attribuée en fin d'année, par décision de l'équipe pédagogique qui aura suivi l'étudiant(e) tout au long de l'année.

Le stage (SR ou SOPA) est un élément de formation. Il est soumis, au même titre que les autres EC, aux règles d'absences précisées dans les MCC : un taux d'absence supérieur à 25% du temps de stage ne permettra pas à l'étudiant de valider l'EC.

SESSION 2 : PAS DE SESSION DE RATTRAPAGE

EC 442 Préparation de stage et analyse de pratiques de stage

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MoPEAPR

Présentation

Bloc de compétences B' : L'enseignant polyvalent, efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, dans la transmission des savoirs fondamentaux, au service de la réussite de tous.

Faire la classe, adapter son enseignement, aider tous les élèves à apprendre, animer, gérer, différencier, évaluer.

UE 4 : Construire des expériences du métier : mettre en œuvre des séances, des séquences d'apprentissage dans toutes les disciplines de l'école en prenant en compte la diversité des élèves (École inclusive 9) et en exploitant l'environnement numérique

EC 442 : Préparation et analyse des pratiques de stage

Semestre : S4

Nombre d'ECTS associés à l'UE ou EC : 1 ECTS

Caractère des enseignements : obligatoire

Évaluation

SESSION 1 : Dossier écrit

SESSION 2 : Reprise du dossier en prenant en compte les remarques de l'évaluateur

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves.

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

Examens

SESSION 1 : Dossier écrit

SESSION 2 : Reprise du dossier en prenant en compte les remarques de l'évaluateur

UE 5 Se former à et par la recherche

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres

Liste des enseignements

- EC 451 Interprétation des données. Rédaction et soutenance

EC 451 Interprétation des données. Rédaction et soutenance

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 6.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Projet
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MoPEMRC

Présentation

Bloc de compétences C : L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

UE 45 : Se former à et par la recherche

EC 451 : Interprétation des données. Rédaction et soutenance

Année universitaire : 2021-2022

Semestre : S4

Nombre d'ECTS associés à l'UE ou EC : 6 ECTS

Caractère des enseignements : **obligatoire**

Objectifs

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques
- Développer des capacités d'analyse critique des informations et des ressources relatives au métier
- Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action
- Prendre de la distance par rapport à sa propre pratique et identifier ses besoins de formation dans une perspective de développement professionnel

Évaluation

Évaluation mutualisée pour les EC 351/451

SESSION 1 : Écrit et oral individuel ou collectif : rendu et soutenance du mémoire

Participation aux journées de valorisation de la recherche

SESSION 2 : Écrit et oral individuel ou collectif : Reprise du mémoire présenté en session 1 à partir des remarques du jury et nouvelle soutenance.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficace prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Examens

Évaluation mutualisée pour les EC 351/451

SESSION 1 : Écrit et oral individuel ou collectif : rendu et soutenance du mémoire

Participation aux journées de valorisation de la recherche

SESSION 2 : Écrit et oral individuel ou collectif : Reprise du mémoire présenté en session 1 à partir des remarques du jury et nouvelle soutenance.

UE 6 Concevoir des projets et se doter d'outils de développement professionnel

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 2.0
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres

Liste des enseignements

- EC 461 Ateliers d'analyses didactiques (toutes disciplines)
- EC 462 Atelier pédagogique : oser, créer expérimenter dans le cadre de la polyvalence

EC 461 Ateliers d'analyses didactiques (toutes disciplines)

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 6.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MoPEDID

Présentation

Bloc de compétences C : L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

UE 46 : Concevoir des projets et se doter d'outils de développement professionnel

EC 461 : Ateliers d'analyses didactiques (toutes disciplines)

Semestre : S4

Nombre d'ECTS associés à l'UE ou EC : 1 ECTS

Caractère des enseignements : obligatoire

Objectifs

- Permettre à l'étudiant d'articuler les apports théoriques et les expériences pratiques en jeu dans la transposition didactique pour analyser les enjeux disciplinaires et didactiques des situations d'enseignement : maîtriser les savoirs à enseigner, développer son expertise didactique et pédagogique.
- Permettre à l'étudiant de construire, transformer et faire évoluer sa pratique.
- Permettre à l'étudiant de construire des outils d'analyse de pratiques en croisant les différentes didactiques de l'école primaire et/ou en plaçant les outils professionnels dans la perspective des enseignements.
- Permettre à l'étudiant d'analyser la pratique et les documents utilisés lors de la construction d'activités d'apprentissage.
- Permettre à l'étudiant d'être capable d'adapter son enseignement au niveau et besoin des élèves, en particulier dans le cadre de la gestion de l'hétérogénéité et de l'inclusion.
- Permettre à l'étudiant d'identifier des éléments transversaux pour construire la polyvalence.

Évaluation mutualisée pour les EC 361/461

SESSION 1 : Écrit individuel : moyenne des notes liées à la préparation de l'épreuve écrite d'application, dont concours blanc

SESSION 2 : Écrit individuel : épreuve type du concours (épreuve d'application)

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficace prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Examens

Évaluation mutualisée pour les EC 361/461

SESSION 1 : Écrit individuel : moyenne des notes liées à la préparation de l'épreuve écrite d'application, dont concours blanc

SESSION 2 : Écrit individuel : épreuve type du concours (épreuve d'application)

EC 462 Atelier pédagogique : oser, créer expérimenter dans le cadre de la polyvalence

[Retour au programme détaillé](#)

Infos pratiques

- > ECTS : 1.0
- > Nombre d'heures : 9.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement dixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux pratiques et Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Service universitaire de la formation des maîtres
- > Code ELP : 4MoPEPOL

Présentation

Bloc de compétences C : L'enseignant, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

UE 46 : Concevoir des projets et se doter d'outils de développement professionnel

EC 462 : Atelier pédagogique : oser, créer expérimenter dans le cadre de la polyvalence

Année universitaire : 2021-2022

Semestre : S4

Nombre d'ECTS associés à l'UE ou EC : 1 ECTS

Caractère des enseignements : **obligatoire**

Objectifs

En s'appropriant les notions vues en S2 et en lien avec les EC liés à l'EAC, il s'agira de pouvoir :

- construire et mettre en œuvre la polyvalence dans sa classe dans le cadre d'un projet,
- identifier les démarches à effectuer entre la consultation des ressources documentaires numériques des partenaires, les prises de contacts auprès des partenaires, les démarches PACTE avec l'interface numérique de l'inspection académique (ADAGE),
- catégoriser les attendus d'un projet,
- concevoir une évaluation diagnostique des besoins et aspirations de ses élèves,
- élaborer et structurer un projet EAC,
- identifier les enjeux et écueils potentiels de son projet,
- lister les rééquilibrages projections possibles pour chaque cycle.

Évaluation

Évaluation mutualisée pour les EC 362/462

SESSION 1 : Écrit ou oral, individuel ou collectif : Construction d'un projet d'éducation artistique et/ou culturelle mettant en œuvre la polyvalence.

SESSION 2 : Écrit ou oral individuel : Construction d'un projet d'éducation artistique et/ou culturelle mettant en œuvre la polyvalence.

Compétences visées

(P1) Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

(P2) Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

(P3) Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage efficace prenant en compte la diversité des élèves

CC3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

CC4. Prendre en compte la diversité des élèves

CC5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

CC7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

CC9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaire à l'exercice de son métier

CC10. Coopérer au sein d'une équipe

CC14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Examens

Évaluation mutualisée pour les EC 362/462

SESSION 1 : Écrit ou oral, individuel ou collectif : Construction d'un projet d'éducation artistique et/ou culturelle mettant en œuvre la polyvalence.

SESSION 2 : Écrit ou oral individuel : Construction d'un projet d'éducation artistique et/ou culturelle mettant en œuvre la polyvalence.